

Direction Vie institutionnelle
Service de l'Assemblée

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal

du lundi 12 juillet 2021



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le douze juillet, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, dans la salle du Conseil métropolitain, sise 3 rue Malakoff, le Forum à Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 6 juillet 2021.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Gilles NAMUR - Mme Lucille LHEUREUX - M. Hakim SABRI - Mme Isabelle PETERS - Mme Anouche AGOBIAN - M. Olivier BERTRAND - Mme Margot BELAIR - M. Alan CONFESSON - Mme Chloé PANTEL - M. Antoine BACK - Mme Annabelle BRETTON - M. Emmanuel CARROZ - M. Vincent FRISTOT - Mme Christine GARNIER - M. Pierre-André JUVEN - Mme Céline MENNETRIER - M. Claus HABFAST - M. Hasni BEN-REDJEB - M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Thierry CHASTAGNER - M. Lionel PICOLLET - Mme Sylvie FOUGERES - Mme Barbara SCHUMAN - Mme Céline DESLATTES - Mme Amel ZENATI - M. Antoine FLECHET - M. Nicolas BERON-PEREZ - Mme Maude WADELEC - Mme Laura PFISTER - M. Djamel WAZIZI - M. Alain CARIGNON - Mme Dominique SPINI ALIM - Mme Brigitte BOER - M. Chérif BOUTAFA - Mme Anne CHATELAIN-ROCHE - M. Nicolas PINEL - M. Olivier SIX - Mme Karen LORINQUER - Mme Emilie CHALAS - Mme Cécile CENATIEMPO - M. Olivier NOBLECOURT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Pierre MERIAUX donne pouvoir à Mme Amel ZENATI de 15H14 à 16H08
M. Claus HABFAST donne pouvoir à M. Maxence ALLOTO de 16H à 16H50
Mme Anne-Sophie OLMOS donne pouvoir à M. Antoine BACK de 15H14 à 15H53
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 15H14 à 16H33
Mme Anne CHATELAIN-ROCHE donne pouvoir à Mme Emilie CHALAS de 18H46 à 19H56
Mme Karen LORINQUER donne pouvoir à Mme Emilie CHALAS de 18H47 à 19H56
Mme Emilie CHALAS donne pouvoir à M. Olivier SIX de 18H37 à 18H45
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Cécile CENATIEMPO de 15H14 à 16H
M. Nicolas KADA donne pouvoir à Mme Annabelle BRETTON de 15H14 à 19H56
Mme Maud TAVEL donne pouvoir à M. Vincent FRISTOT de 15H14 à 19H56
M. Pascal CLOUAIRE donne pouvoir à M. Thierry CHASTAGNER de 15H14 à 17H32 et de 19H06 à 19H56
Mme Salima DJIDEL donne pouvoir à Mme Isabelle PETERS de 15H14 à 19H56
Mme Sandra KRIEF donne pouvoir à Mme Laura PFISTER de 15H14 à 19H56
Mme Laure MASSON donne pouvoir à M. Olivier BERTRAND de 15H14 à 19H56
M. Luis BELTRAN-LOPEZ donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 15H14 à 19H56
Mme Katia BACHER donne pouvoir à Mme Margot BELAIR de 15H14 à 17h34
Mme Chloé LE BRET donne pouvoir à Mme Chloé PANTEL de 15H14 à 19H56
Mme Nathalie BERANGER donne pouvoir à Mme Dominique SPINI ALIM de 15H14 à 19H56
M. Hassen BOUZEGHOUB donne pouvoir à Mme Cécile CENATIEMPO de 15H14 à 19H56

Absents de 15H14 à 15H18 :

M. Maxence ALLOTO

Mme Kheira CAPDEPON

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. Thierry CHASTAGNER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions.

Ouverture de séance à 15h14.

Monsieur CHASTAGNER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Discours introductif de M. le Maire, président de séance.

Questions orales :

- Question orale de Mme CHATELAIN-ROCHE concernant le port du burkini dans les piscines municipales.

Réponse de M. le Maire.

- Question orale de Mme CENATIEMPO pour le groupe Nouvel Air, Socialistes et Apparentés concernant la cession des parts de Grenoble Habitat détenues par la ville de Grenoble.

Réponse de M. le Maire.

- Question orale de Mme BOER pour le groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre concernant l'avenir de M. PIOLLE sur son mandat de maire.

Réponse de M. le Maire.

- Question orale de Mme CHALAS pour le groupe Nouveau Regard concernant l'agenda de la mise en place d'une ZFE (zone à faibles émissions) à Grenoble.

Réponse de M. le Maire.

Intervention de Mme CHALAS portant sur le conseil municipal du 14 juin 2021.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 14 juin 2021 a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 1-(26203) - RENDU ACTE - Compte rendu de Monsieur le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 3 juillet 2020.

Intervention(s) : M. PINEL, M. FRISTOT.

Il est rendu acte des décisions prises par M. le Maire en application de ces délégations de pouvoir.

DELIBERATION N° 2-(26163) - LOGEMENT SOCIAL - Approbation du principe de création d'une Société de Coordination comprenant les deux organismes ACTIS et Grenoble Habitat, pour constituer les outils métropolitains de construction, réhabilitation et gestion locative.

Intervention(s) : M. BERON-PEREZ, Mme PETERS, Mme CHALAS, M. CARIGNON, M. NOBLECOURT, M. le Maire.

Un amendement est présenté oralement par M. NOBLECOURT pour le groupe Nouvel Air, Socialistes et Apparentés, celui-ci est repoussé :

Pour : 4 - Contre : 45 Grenoble en commun - Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 3 Nouveau Regard + 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le principe de création d'une Société de coordination par la métropole, comprenant les deux organismes ACTIS et Grenoble Habitat, pour constituer les outils métropolitains de construction, réhabilitation et gestion locative.

Délibération : Adoptée

Pour : 44

Contre : 5 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 2 Nouveau Regard. Abstention(s) : 3 Nouvel Air, Socialistes et Apparentés + 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE).

Ne prennent pas part au vote : 2 Grenoble en commun (Mme MARTIN, M. BACK) + 1 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre (Mme BERANGER) + 1 Nouveau Regard (M. SIX).

DELIBERATION N° 3-(26387) - LOGEMENT SOCIAL - Participation exceptionnelle de la Ville de Grenoble à la SAIEM Grenoble Habitat, pour la réhabilitation de 32 logements locatifs sociaux - Ilot nord de la cité de l'Abbaye.

Intervention(s) : M. BERON-PEREZ, Mme PETERS, Mme CHALAS, M. CARIGNON, M. NOBLECOURT, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention financière conclue entre la ville de Grenoble et la SAIEM Grenoble Habitat pour la réhabilitation de 32 logements locatifs sociaux situés sur l'îlot Nord de la Cité de l'Abbaye ;

- d'approuver le versement d'une aide de 175 000 € à la SAIEM Grenoble Habitat ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention financière telle que soumise en annexe de la présente délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 49

Contre : 3 Nouveau Regard.

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 1 Non-inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE).

DELIBERATION N° 4-(26273) - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention de rétrocession entre la ville de Grenoble et la ville de Bethléem relative à la Convention de financement entre l'Agence Française de Développement et la ville de Grenoble pour la mise en œuvre du projet "Grenoble et Bethléem : deux villes du vivre-ensemble, le patrimoine au service de la cohésion sociale" dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble-Bethléem.

Intervention(s) : M. CARROZ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la ville de Bethléem la convention de rétrocession, dans le cadre de la convention de financement entre l'Agence Française de Développement et la ville de Grenoble, relative au projet « Grenoble et Bethléem : deux villes du vivre-ensemble, le patrimoine au service de la cohésion sociale », valable jusqu'au 30 juin 2023 ;**
- **De verser une subvention de 92 890 € au bénéfice de la ville de Bethléem pour permettre la réalisation des activités sur place.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Madame LORINQUER demande la parole pour une intervention au cours de laquelle elle informe le conseil municipal de sa démission à venir.

M. le Maire la remercie au nom du conseil municipal pour son engagement.

VOEU – Ramassage des ordures et déchèteries déposé par le groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Intervention(s) : M. CARIGNON, M. NAMUR, Mme CHATELAIN-ROCHE, Mme CHALAS.

Voeu : Repoussé

Pour : 10

Contre : 45 Grenoble en commun + 1 Non-inscrit (M. BEN-REDJEB)

Abstention(s) : 3 Nouvel Air, Socialistes et Apparentés.

VOEU N° 67-(26635) - VOEU - Des moyens ambitieux pour l'enseignement supérieur et le monde de la recherche ! Déposé par le groupe Nouvel Air, Socialistes et Apparentés et amendé par le groupe Grenoble en commun.

Intervention(s) : M. NOBLECOURT, M. CARROZ, Mme CHALAS.

Un amendement est présenté oralement par M. CARROZ pour le groupe Grenoble en commun, celui-ci est adopté :

Pour : 49 - Contre : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 3 Nouveau Regard - Ne prend pas part au vote : 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE).

Le Conseil municipal de Grenoble

- Se félicite de la labellisation de l'Université Grenoble Alpes au titre de l'Initiative d'Excellence et remercie tous les acteurs qui y ont contribué depuis 2016

- Demande au gouvernement de prendre en compte la nécessité impérieuse de soutenir les efforts importants de la communauté universitaire pour porter cette dynamique, en accordant à l'enseignement supérieur les moyens structurels dont il a besoin pour assurer le futur de la jeunesse et répondre aux besoins de notre pays.

- Demande au gouvernement des moyens complémentaires pour garantir des conditions de vie dignes pour les étudiants et étudiantes, incluant le maintien des repas à 1€ pour toutes et tous, la revalorisation et la refonte du système des bourses conformément à l'engagement du Président de la République, et l'accroissement du logement social étudiant et de la sécurité sociale de santé, ainsi qu'un accompagnement renforcé en matière de santé mentale.

Voeu : Adopté

Pour : 49

Contre : 3 Nouveau Regard

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Ne prend pas part au vote : 1 Non-inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE).

DELIBERATION N° 5-(26076) - ENVIRONNEMENT - Soutien au renouvellement des appareils de chauffage au bois peu performants et aux bonnes pratiques.

Intervention(s) : Mme CHALAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver, dans le cadre du dispositif prime air-bois, l'attribution d'une aide d'un montant maximum de 800 € ou 400 € selon les revenus des ménages, sans dépasser un financement intégral et dans le respect des plafonds de l'État pour le remplacement d'un système de chauffage au bois

peu performant par un système au bois performant, en complément des aides de la Métropole et de l'État.

- d'appuyer le soutien financier par des actions d'animation et de communication en faveur des bonnes pratiques pour le chauffage au bois.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les arrêtés attributifs de subvention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 50

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 3 Nouveau Regard.

DELIBERATION N° 6-(26441) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Convention d'objectifs et de financement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Ville de Grenoble pour l'année 2021 – Remboursement des frais engagés par la Ville pour le fonctionnement du Centre de Vaccination COVID-19

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement au titre du fonds d'intervention régional 2021 avec l'A.R.S ci-annexée,
- d'autoriser la perception des recettes correspondantes versées par l'A.R.S.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 7-(26307) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Avenant à la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et le Planning Familial 38 - Modification des modalités d'encaissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'avenant joint en annexe, de la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Association Planning familial 38 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à le signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 54

Ne prennent pas part au vote : 5 Grenoble en commun (M. CARROZ, Mme PFISTER, Mme BELAIR, Mme LE BRET, Mme PANTEL).

DELIBERATION N° 8-(26332) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Convention entre le Département de l'Isère et la Ville de Grenoble relative aux actions de prévention médicosociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles de la Commune pour l'année 2021

Intervention(s) : M. CARIGNON, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'adopter les termes de la convention ci-annexée entre la Ville de Grenoble et le Département de l'Isère relative aux actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles pour l'année 2021,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention,**
- **d'autoriser la perception des recettes correspondantes versées par le Département de l'Isère.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 9-(26016) - ENVIRONNEMENT - Convention d'occupation précaire entre la Ville de Grenoble et le Collectif Autonomie Alimentaire de Grenoble et ses environs, d'un terrain avenue d'Innsbruck à Grenoble, pour l'émergence de la ferme coopérative GrandAlpe.

Intervention(s) : M. PINEL, M. BACK.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver la convention d'occupation précaire conclue entre la ville de Grenoble et le Collectif Autonomie Alimentaire de Grenoble et ses environs ;**
- **d'autoriser par la présente convention, la mise à disposition gracieuse pour une durée de 9 mois, des espaces ci-dessus mentionnés au profit du Collectif Autonomie Alimentaire de Grenoble et ses environs ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer, la convention correspondante.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 10-(26308) - CAPITALE VERTE EUROPEENNE - Subvention d'équipement à la Régie du Téléphérique Grenoble Bastille, pour réaliser des travaux dans le cadre de Grenoble capitale verte.

Intervention(s) : M. CARIGNON, Mme CHALAS, M. BERTRAND, M. HABFAST.

Un amendement est présenté oralement par M. CARIGNON pour le groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre, celui-ci est repoussé.

Pour : 6 - Contre : 45 Grenoble en commun - Abstention(s) : 3 Nouveau Regard + 3 Nouvel Air, Socialistes et Apparentés + 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE) + 1 Non-Inscrit (M. BEN-REDJEB).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver le versement d'une subvention d'équipement d'un montant de 160 000 € à la Régie du Téléphérique Grenoble Bastille pour les travaux à mener dans le cadre de Capitale verte, dès septembre 2021 ;**
- **D'apporter une avance de trésorerie à la RTGB en 2021 d'un montant de 190 000 € ;**
- **De travailler sur un plan de gestion pluriannuel pour une valorisation du patrimoine de la Bastille ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 47

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : Mme BACHER, M. BELTRAN-LOPEZ, Mme CHALAS, M. HABFAST, Mme MENNETRIER, M. MERIAUX.

DELIBERATION N° 11-(26312) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les loyers et redevances d'occupation des locaux propriétés de la ville de Grenoble – Remises gracieuses exceptionnelles à destination des acteurs associatifs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le fait de procéder, dans le contexte de la crise sanitaire, aux remises gracieuses pour un montant total de 33 138,72€ et aux exonérations exceptionnelles pour un montant total de 3 300€ euros, soit un montant total de 36 438,72 € sur le budget principal, pour l'occupation de locaux de la ville dans les conditions telles que détaillées ci-joint ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 12-(26311) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Mise à disposition temporaire à titre gratuit d'appartements désaffectés du parc des logements de fonctions instituteurs au CCAS de Grenoble - Renouvellement

Intervention(s) : M. BOUTAFA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention temporaire de mise à disposition gratuite d'appartements désaffectés au CCAS de Grenoble, annexée à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou se représentant à signer ladite convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 46

Abstention(s) : 5 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : M. BERON-PEREZ, Mme CAPDEPON, Mme CHALAS, Mme DESLATTES, M. FLECHET, M. KADA, Mme MARTIN, M. PINEL.

DELIBERATION N° 13-(26338) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Convention temporaire de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'Association "Le Foyer Etudiant - Résidence Internationale".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention temporaire de mise à disposition de locaux avec l'association « Le Foyer Etudiant – Résidence Internationale » jointe en annexe ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 14-(26014) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Cession du demi-plateau du 3ème étage de l'immeuble "Le Polynôme" à la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la cession du demi-plateau du 3ème étage de l'immeuble « Le Polynôme » correspondant aux lots n° lot n°146 à 211 ; 181 à 184 ; 191 à 210 à la CCIAG ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle ;**
- de dire que le prix de cession a été arrêté à la somme de 306 500 euros ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette cession et notamment l'acte de vente.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 15-(26159) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Cession à l'association "AJHIRALP" du local économique situé au rez-de-chaussée de la copropriété du 4 rue de Boston

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la cession du lot de copropriété n°89 correspondant au local commercial situé au rez-de-chaussée du 4 rue Boston à Grenoble, à l'association AJHIRALP ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle ;
- de dire que le prix de cession est de 321 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette cession et notamment l'acte de vente.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 16-(26333) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Convention de mise à disposition gratuite d'un local à l'AVIPAR (Association de Valorisation et d'Illustration du Patrimoine Régional).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention de mise à disposition gratuite de locaux avec l'AVIPAR au 19 rue Prosper Merimée, jointe en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 17-(26349) - DOMAINE PUBLIC - Remise gracieuse de dette accordée à La Ligue Auvergne Rhône Alpes de la Fédération Française du Sport Universitaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la remise gracieuse d'un montant de 3 149,88 €, ramenant ainsi à 0 € le montant que La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de la Fédération Française du Sport Universitaire s'acquittera pour la location et la livraison de la tribune à l'occasion des Masters Universitaires 2019 de tennis ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 18-(26301) - ALIMENTATION - Mise à jour de la tarification de la Cuisine Centrale et des Selfs pour les prestations annexes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la mise à jour de l'annexe 2 de la délibération 51-4921 du 14 mai 2018 concernant la tarification de la Cuisine Centrale et des Selfs avec application des tarifs à compter du 26 juillet 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 53

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

DELIBERATION N° 19-(26294) - SPORT - Conventions de mise à disposition de locaux entre les associations Grenoble Gymnastique, Grenoble Alp'38, et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de mettre fin d'un commun accord à la convention en vigueur avec l'association Grenoble Gymnastique ;
- d'approuver les termes des conventions ci-annexées pour la mise à disposition de locaux, à titre gratuit, aux associations Grenoble Gymnastique et Grenoble Alp'38 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 20-(26165) - SPORT - Avenants financiers aux conventions avec les associations du secteur sportif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les avenants financiers aux conventions avec les associations sportives figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants financiers correspondants annexés à la présente délibération (annexes 2) ;
- de dire que les montants de subvention sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 57

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : Mme MENNETRIER, M. CHASTAGNER.

DELIBERATION N° 21-(25968) - SPORT - Conventions d'objectifs et de moyens pour missions d'intérêt général avec les associations et sociétés sportives des groupements sportifs Brûleurs de Loups de Grenoble, Grenoble Foot 38 et avec l'association FC Grenoble Rugby.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les structures sportives annexées à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22-(26295) - SPORT - Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association Grenoble Tennis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les dispositions de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association Grenoble Tennis pour trois saisons sportives (2021-2024) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens (2021-2024) entre la ville de Grenoble et l'association Grenoble Tennis, jointe en annexe.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 23-(25223) - SPORT - Avenant à la convention cadre entre l'Inspection Académique et la ville de Grenoble pour l'enseignement de la natation à l'école primaire.

Intervention(s) : M. CARIGNON, Mme MENNETRIER.

Un amendement est présenté oralement par M. CARIGNON pour le groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre, celui-ci est repoussé :

Pour : 7 - Contre : 45 Grenoble en commun + 1 Non-Inscrit (M. BEN-REDJEB) - Abstention(s) : 3 Nouveau Regard + 3 Nouvel Air, Socialistes et Apparentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de reconduire pour l'année scolaire 2021-2022, par avenant, la convention entre la ville de Grenoble et l'Inspection Académique relative à l'enseignement de la natation à l'école primaire dispensé dans les piscines municipales de Grenoble ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention ci-joint.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 24-(26330) - AFFAIRES SCOLAIRES - Renouvellement des conventions de mise à disposition précaire et révocable de logements de fonction au CCAS de Grenoble et à l'association Afric'Impact.

Intervention(s) : M. BOUTAFA, M. PINEL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les termes de la convention annuelle de mise à disposition de logements de fonction entre le Centre Communal d'Action Sociale et la ville de Grenoble (annexe 1) ainsi que ceux entre l'association Afric' Impact et la ville de Grenoble (annexe 2) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Votes séparés :

- sur la convention de mise à disposition de logements de fonction entre le CCAS et la ville de Grenoble (annexe 1) :

Pour : 46 - Abstention(s) : 5 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : M. BERON-PEREZ, Mme CAPDEPON, Mme CHALAS, Mme DESLATTES, M. FLECHET, M. KADA, Mme MARTIN, M. PINEL.

- sur la convention de mise à disposition de logements de fonction entre l'association Afric' Impact et la ville de Grenoble (annexe 2) :

Adoptée à l'unanimité.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 25-(26329) - JEUNESSE - Attribution des bourses d'aide à l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et fonds initiative jeunesse (FIJ).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution d'une bourse d'aide à l'obtention du BAFA pour le montant indiqué à la personne dont le nom figure en annexe ;
- d'approuver l'attribution des bourses FIJ pour les montants indiqués aux associations dont les noms et les descriptifs des projets figurent en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 26-(26331) - JEUNESSE - Évolution des tarifs relatifs aux activités de loisirs proposées dans le cadre de l'accueil des adolescents du quartier Baladins-Géants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'ajout d'un tarif de 5 € pour des séjours proposés dans le cadre du dispositif « colo apprenantes » applicable à compter du 20 juillet 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires en lien avec lesdits séjours.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 27-(26339) - JEUNESSE - Attribution d'une subvention à l'association Football Club Allobroges Asafia au titre du projet "Découverte de la montagne et des valeurs de la montagne aux 2 Alpes".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la subvention d'un montant de 5 000 € à l'association FC2A et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec l'association FC2A l'avenant financier correspondant ci-annexé ;
- de dire que le montant de la subvention est intégré à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil Municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 28-(26036) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Approbation des conventions cadre et du règlement intérieur de la Maison des Associations - Nouveaux horaires du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'abroger la délibération n° 51-(1561) adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 22 mai 2017 ;
- d'approuver les termes des nouvelles conventions-cadre ci-annexées ainsi que leur avenant ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces conventions ;
- d'approuver le nouveau règlement intérieur de la Maison des Associations.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 29-(26449) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Convention de mise à disposition de bureaux entre la ville de Grenoble et l'Association Demandeurs D'asile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 30-(26335) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Conventions de mise à disposition de locaux associatifs entre l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants de l'Isère (ANACR), la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Grenoble (FNACA), et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et les associations ANACR Isère et la FNACA Grenoble ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les dites conventions.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 58

Ne prend pas part au vote : 1 Grenoble en commun (Mme PETERS).

DELIBERATION N° 31-(26309) - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Avenant financier n° 2 à la convention pluriannuelle du 09 juillet 2018 entre la ville de Grenoble et l'association Maison de la Culture arménienne de Grenoble et du Dauphiné.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association Maison de la Culture Arménienne de Grenoble et du Dauphiné, un avenant financier d'un montant de 14 000 €, au titre de l'année 2021, pour la mise en œuvre du programme d'action 2021 tels que définit ci-dessus ; - De dire que ce montant est intégré à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 32-(26300) - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'association Culture et Développement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention ci-annexée de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'association "Culture et Développement" ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 33-(26213) - MONTAGNE - Fin de la prestation de ventes de documents aux usagers de la Maison de la Montagne et clôture de la régie de recettes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'arrêter la vente des documents à la Maison de la Montagne et de clôturer la régie de recettes correspondante à compter du 31 juillet 2021.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 34-(26246) - DOMAINE PUBLIC - Palais des Sports Pierre Mendès France - Convention d'occupation du domaine public entre GC Productions et la ville de Grenoble.

Délibération retirée en séance

DELIBERATION N° 35-(26247) - AFFAIRES CULTURELLES - Festival Cabaret Frappé autrement / Divercities du 15 au 20 juillet 2021 – Convention d’occupation du domaine public – Buvette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d’approuver la convention d’occupation du domaine public relative à une activité de buvette pendant le festival Cabaret Frappé, du 15 au 20 juillet 2021, avec Retour De Scene Dynamusic ;
- d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention d’occupation du domaine public, annexée à la présente délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 36-(26248) - AFFAIRES CULTURELLES - Festival Cabaret Frappé autrement du 16 au 20 juillet 2021 – Convention de partenariat entre Télégrenoble, EURL Favoriz, et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d’approuver la convention de partenariat entre la ville de Grenoble et Télégrenoble-EURL Favoriz concernant le festival Cabaret Frappé de l’Anneau de Vitesse du Parc Paul Mistral, du 16 au 20 juillet 2021 ;
- d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 37-(26249) - AFFAIRES CULTURELLES - Festival Cabaret Frappé autrement du 16 au 20 juillet 2021 – Convention de partenariat entre l’association FOCUS et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d’approuver la convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l’association FOCUS concernant le festival Cabaret Frappé de l’Anneau de Vitesse du Parc Paul Mistral, du 16 au 20 juillet 2021 ;
- d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 38-(26208) - AFFAIRES CULTURELLES - Soutien aux opérateurs culturels - Attribution de subventions - Conventions et avenants financiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'intégrer les subventions attribuées par la Ville aux opérateurs culturels (cf. tableaux annexes 1 et 2) à la délibération générale d'affectation de subventions de cette même séance du conseil municipal ;
- d'approuver les termes des conventions et avenants liant la Ville et les opérateurs structurants qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000 € joints en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 57

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : Mme LHEUREUX, Mme LE BRET.

DELIBERATION N° 39-(26424) - AFFAIRES CULTURELLES - Crise sanitaire - Remboursement partiel des frais d'inscription 2020/2021 au Conservatoire de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver à titre exceptionnel le remboursement total ou partiel des frais d'inscription aux 1 107 usagers concernés pour un montant total de 143 023,47€.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 40-(26195) - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire de Grenoble - Renouvellement des conventions de partenariat avec les associations « Harmonie de Grenoble » et « Orféo Musiques du Monde » pour les années 2021-2022 à 2023-2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association « Harmonie de Grenoble » pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024, qui figure en annexe n°1 ;
- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association « Orféo Musiques du Monde » pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024, qui figure en annexe n°2 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 55

Ne prend pas part au vote : 1 Grenoble en commun : Mme PANTEL.

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : Mme GARNIER, M. HABFAST, Mme LHEUREUX.

DELIBERATION N° 41-(26252) - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble – Conventions de prêt de collections auprès du Musée Dauphinois, espace culturel du Département de l'Isère et du service des Musées de la ville d'Annecy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de prêt de collections auprès du Musée Dauphinois, espace culturel du Département de l'Isère, en annexe 1 ;
- d'approuver les termes de la convention de prêt de collections auprès du service des Musées de la ville d'Annecy, en annexe 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 42-(26253) - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble – Conventions de partenariat entre la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA – Délégation Isère) , Gentiana, et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec la Ligue de protection des Oiseaux (LPO AuRA – Délégation de l'Isère), jointe en annexe n° 1 ;
- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec Gentiana, jointe en annexe n° 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 43-(26254) - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble – Conventions d'emprunt d'œuvres dans le cadre de l'exposition "Dessine-moi ... Voyage dans l'illustration naturaliste".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes des conventions d'emprunt d'œuvres auprès d'illustrateurs, artistes et autres établissements muséaux, en annexes ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 44-(26047) - AFFAIRES CULTURELLES - Renouvellement de la convention de mise à disposition de l'ancien musée de peinture au bénéfice du Centre chorégraphique national de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux, ci-jointe, au bénéfice du Centre chorégraphique national de Grenoble ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 45-(26207) - AFFAIRES CULTURELLES - Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux entre les associations A bord perdu, Barbarin et Fourchu, CREARC, En scène et ailleurs, OPC, Théâtre'ensemble, et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes des conventions de mise à disposition au bénéfice des associations A bord perdu, Barbarin et fourchu, CREARC, En scène et ailleurs, l'Observatoire des Politiques culturelles, Théâtre'ensemble ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 46-(26340) - ACTION SOCIALE - Signature de la Charte "Ville aidante Alzheimer" et co-organisation de la journée mondiale 2021

Intervention(s) : M. PINEL, Mme CAPDEPON, M. CARROZ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter et d'autoriser M. le Maire à signer la Charte « Ville aidante Alzheimer », à l'occasion de la journée mondiale du 25 septembre 2021.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 47-(26189) - ACTION SOCIALE - Tarification des séjours en direction des aîné-es au centre de vacances l'Escandille, à Autrans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la grille tarifaire applicable pour le séjour au centre de Vacances de l'Escandille, en direction des aîné-es de plus de 60 ans à compter du 1^{er} septembre 2021,
- d'autoriser le Maire à signer toute convention relative à l'organisation et au financement du séjour.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 48-(26342) - ACTION SOCIALE - Avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens concernant l'Association Centre Social Chorrier Berriat (ACSCB) pour son Club des retraités dans le cadre de l'Aide au fonctionnement 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à l'association Club des retraités du Centre Social Chorrier Berriat la subvention de 400 euros pour l'année 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier tel que soumis en annexe à la délibération,
- de dire que le montant de cette subvention est intégré dans la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil Municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 58

L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle elle représente la commune en qualité d'administratrice : Mme BRETTON.

DELIBERATION N° 49-(26094) - ACTION SOCIALE - Avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens concernant l'Association Centre Social Chorier Berriat (ACSCB) dans le cadre du dispositif Vacances d'été 2021 – Mobilhome/Familles.

Intervention(s) : M. SIX, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à l'association Centre social Chorier Berriat la subvention d'un montant de 2500 euros au titre du dispositif Vacances d'été 2021 Mobilhome-familles ,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier tel que soumis en annexe à la délibération,
- de dire que le montant de la subvention est intégré dans la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil Municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 55

Abstention(s) : 3 Nouveau Regard.

L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle elle représente la commune en qualité d'administratrice : Mme BRETTON.

DELIBERATION N° 50-(26270) - ACTION SOCIALE - Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association LAEP La Marelle pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe avec l'association La Marelle ;
- d'autoriser le versement à l'association La Marelle d'une subvention de fonctionnement de 15 000€ pour l'année 2021.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 58

L' élu cité ci-après n'a pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle il représente la commune en qualité d'administrateur : M. FLECHET.

DELIBERATION N° 51-(26425) - ACTION SOCIALE - Convention de mise à disposition gratuite de locaux au 72 avenue Léon Blum à l'association "Grenoble Solidaire"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition gratuite de locaux avec l'association Grenoble Solidaire, ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 52-(26266) - ACTION SOCIALE - Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'Association pour le Développement de la Micro-Informatique et des Réseaux (ADEMIR).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les conditions de mise à disposition gratuite de locaux à l'association pour le développement de la Micro-Informatique et des réseaux (ADEMIR),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux situés 12 avenue Malherbe à Grenoble, avec cette association.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 53-(26291) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Avenant à la convention de mise à disposition gratuite d'un ensemble terrain et maison d'habitation situé 1, rue Emile Zola à l'association AJHIRALP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention ci-annexé, entre la Ville de Grenoble et l'association AJHIRALP portant sur la prolongation de mise à disposition gratuite avant destruction, de l'ensemble maison d'habitation et terrain sis 38, avenue Marcellin Berthelot pour un montant valorisé de 21 407.50 €.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant ci-joint.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 54-(26292) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Convention de mise à disposition précaire des locaux BOSTON à l'association AJHIRALP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la mise à disposition gratuite (avant acquisition) des locaux sis, 4 rue de Boston à l'association AJHIRALP.
- d'approuver les termes de la convention ci-annexée, entre la Ville de Grenoble et l'association AJHIRALP.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 55-(26416) - PERSONNEL MUNICIPAL - Ajustement du périmètre des astreintes

Intervention(s) : M. BOUTAFA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de modifier l'astreinte événements municipaux prévue par la délibération du 5 février 2018 tel que défini dans le tableau ci-dessus.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 53

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre

DELIBERATION N° 56-(26343) - PERSONNEL MUNICIPAL - Remise gracieuse de dette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

• d'accorder une remise gracieuse de dette à pour un montant de 396 euros.

Délibération(s) Adoptée à l'unanimité de la Société Civile, Divers Droite et du Centre

DELIBERATION N° 58-(25931) - PERSONNEL MUNICIPAL - Transformations de postes.

Intervention(s) : M. BOUTAFA, Mme CHALAS, M. MERIAUX, M. CARIGNON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser les transformations de postes figurant dans le tableau ci-annexé, présentées au Comité Technique du 22 juin 2021 et du 1^{er} juillet 2021.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 53

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

DELIBERATION N° 59-(26344) - PERSONNEL MUNICIPAL - Transition numérique, plan France Relance - signature de la convention pour le recrutement de conseillers numériques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de subvention au titre du dispositif conseiller numérique France services.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 60-(25942) - FINANCES - Garanties emprunts 2021 SEM INNOVIA ZAC Presqu'île et Bouchayer Viallet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la ville de Grenoble à accorder sa garantie d'emprunt à hauteur de 80% du montant du prêt, soit 3 360 000 €, pour le remboursement de la ligne de prêt contractée par la SEM INNOVIA auprès de la Banque Postale pour la ZAC Presqu'île selon les conditions définies dans la présente délibération. Le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat ;
- d'autoriser la ville de Grenoble à accorder sa garantie d'emprunt à hauteur de 80% du montant du prêt, soit 600 000 €, pour le remboursement de la ligne de prêt contractée par la SEM INNOVIA auprès de Crédit Coopératif pour Bouchayer Viallet selon les conditions définies dans la présente délibération. Le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat ;
-qu'au cas où la SEM INNOVIA, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, la ville de Grenoble s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple demande des organisme prêteur, adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des ressources dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que les prêteurs discutent au préalable avec l'organisme défaillant ;

- que la ville de Grenoble s'engage pendant toutes les durées des périodes d'amortissement des prêts conclus par la SEM INNOVIA, à dégager en cas de besoin des moyens suffisants pour couvrir le montant des annuités correspondantes, à hauteur des quotités garanties.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 53

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre

DELIBERATION N° 61-(25770) - FINANCES - Affectation de subventions sur crédits existants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.

Exercice : 2021

BUDGET : VILLE DE GRENOBLE

Article : **65738** (chapitre 65)

Commission Résiliences

INSTITUT D'URBANISME ET DE GEOGRAPHIE ALPINE DE GRENOBLE	5 000,00
TOTAL ARTICLE	5 000,00

Article : **6574** (chapitre 65)

Commission Emancipations

MAISON DE LA CULTURE ARMENIENNE DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE (MCAGD)	14 000,00
SANTE DIABETE	11 000,00
UNIVERSITE POPULAIRE EUROPEENNE DE GRENOBLE - UPEG	6 000,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	180,00
FOOTBALL CLUB ALLOBROGES ASAFIA (FC2A)	705,00
LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE TENNIS	6 000,00
MISTRAL FOOTBALL CLUB	1 050,00
USVO FOOTBALL - UNITE SPORTIVE VILLAGE OLYMPIQUE GRENOBLE	675,00
A BIENTOT J'ESPERE	2 500,00
A L'WEST	2 000,00

ALWANE MUSIC	1 000,00
ASS RESSOURCE POUR LA CREATION ARTISTIQUE NUMERIQUE (ARCAN)	3 000,00
ASSOCIATION AD LIBITUM	2 000,00
ASSOCIATION FUSEES	2 000,00
BETAPHI SAS (CINEMA LE CLUB)	4 000,00
BETWEEN ATOMS COMPANY	1 000,00
CHORESCENCE	1 500,00
CIE CONFIDENCES	1 000,00
CIE INFUSION	1 500,00
CLIFFHANGER	1 000,00
CNAC/CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN - LE MAGASIN	90 000,00
COLLECTIF COIN	3 000,00
COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK - CUB	3 000,00
COMPAGNIE AP'ART	1 500,00
COMPAGNIE IMPACTE	1 500,00
COMPAGNIE ITHERE	1 500,00
COMPAGNIE PASCOLI - ASS TERMINAL DANSE	3 000,00
CULTURE ET DEVELOPPEMENT	1 500,00
DOLCE CINEMA	5 000,00
EX LIBRIS DAUPHINE ASS	4 300,00
FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE	2 500,00
FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE	1 827,00
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM GAY & LESBIEN DE GRENOBLE FIFGLG (VUES D'EN FACE)	5 000,00
HADRA	2 000,00

HOTEL EUROPA	1 500,00
KLIP	1 500,00
LA SOUPAPE	1 500,00
LES BELLES OREILLES	1 500,00
LES INACHEVES ASS	1 500,00
LES PHOSPHORESCENTES EN SCENE	1 500,00
LES PRODUCTIONS DU BAZAR	3 000,00
L'OISEAU A PLUMES	1 000,00
LOUDMILA PROJETS	1 000,00
MIX'ARTS	16 000,00
ORFEO MUSIQUES DU MONDE	1 000,00
SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIERE ?	2 500,00
STARA ZAGORA	5 000,00
TOUS TRAVAUX D'ART	6 000,00
VITANIM	1 500,00
VOIR-VISU ORGANIZ INTER REHAB	2 000,00
FOOTBALL CLUB ALLOBROGES ASAFIA (FC2A)	5 000,00
FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE	2 000,00
COMITE DE SOUTIEN AUX REFUGIES ALGERIENS (CSRA)	4 500,00

Commission Résiliences

AFIGEO - ASS FRANCAISE POUR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	2 000,00
--	----------

Commission Solidarités

ALERTES	1 000,00
ALMA ISERE - ALLO MALTRAITANCE PERSONNES AGEES	350,00
DOMICILE INTER GENERATIONS ISEROIS - DIGI	2 500,00

LA MARELLE	15 000,00
LE LAC	400,00
LES MENESTRELS	6 500,00
PIROUETTE ACCUEIL PARENTS ENFANTS	6 000,00
RESIDENTS DES ALPINS	400,00
UNA ISERE - UNION DEP DE L'AIDE DES SOINS ET SERVICES AUX DOMICILES	500,00
VIVRE AUX VIGNES	16 000,00
BON'SANG!	1 500,00
CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	2 500,00
LA CIMADE	1 500,00
CONCILIATEURS DE JUSTICE DU DAUPHINE/COUR D'APPEL DE GRENOBLE (ACJD)	1 000,00
OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS - OIP GROUPE LOCAL	1 500,00
TOTAL ARTICLE	305 887,00
TOTAL BUDGET	310 887,00

NB : la subvention en gras, d'un montant total de 1.827,00 €, correspondent à des subventions versées dans le cadre du fonds de soutien aux associations prévu par les délibérations n°2 et n°3 du 28/09/2020 et n° 45 du 02/11/2020

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : Le reste

Les élu-es cités ci-après n'ont pas participé au vote de la délibération, étant donné que cette dernière prévoit l'attribution d'une subvention financière et/ou en nature à une structure associative dans laquelle ils représentent la commune en qualité d'administrateurs : Mme BRETTON, Mme MENNETRIER, M. CHASTAGNER, Mme LHEUREUX, Mme LE BRET, Mme CAPDEPON, M. FLECHET.

DELIBERATION N° 62-(26314) - DOMAINE PUBLIC - Convention de partenariat entre France Bleu Isère et la Ville de Grenoble pour l' "Eté à Grenoble"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes du contrat d'échange et de partenariat, joint en annexe, entre la ville de Grenoble et France Bleu Isère;**
- **d'autoriser M. le Maire à poursuivre l'accord de partenariat et à signer le contrat s'y reportant.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 63-(26418) - DOMAINE PUBLIC - Convention pour l'exposition " 2021, l'Eté polaire à Grenoble / La Banquise Sens dessus dessous "

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention, jointe en annexe, entre la ville de Grenoble et l'État pour l'exposition « 2021, l'Été polaire » ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 64-(26290) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des Elu-e-s au titre d'un mandat spécial

Un amendement est déposé par Mme AGOBIAN pour le groupe Grenoble en commun, celui-ci est adopté à l'unanimité :

Pour : 53 - Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de conférer le caractère spécial aux déplacements ci-après :**
- **Le 9 juillet 2021 à Lyon – Journée de travail et de restitution de la mission JASMINES organisée par la Fondation Danielle Mitterrand et la Ville de Lyon – A. Back**
- **Le 9 juillet 2021 à Lyon – Journée de travail et de restitution de la mission JASMINES organisée par la Fondation Danielle Mitterrand et la Ville de Lyon – E. Carroz**
- **Le 9 juillet 2021 à Lyon – Journée de travail et de restitution de la mission au Nord et à l'Est de la Syrie réalisée dans le cadre du projet JASMINES organisée par la Fondation Danielle Mitterrand et la Ville de Lyon – A-S. Olmos**
- **Les 22 et 23 septembre 2021 à Toulouse – Conférence débat sur la démocratie – retour d'expérience de municipalités en pointe sur la démocratie organisée par la Ville de Toulouse.- A-S. Olmos**

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 53

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.

DELIBERATION N° 65-(25802) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Loi MAPTAM - Transfert à Grenoble-Alpes Métropole des déchèteries Jouhaux et Peupliers.

Intervention(s) : Mme CHALAS, M. CARIGNON, M. NAMUR, M. PINEL, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le transfert à Grenoble-Alpes Métropole, à titre gratuit, de l'assiette de la déchèterie Jouhaux située en partie sur la parcelle cadastrée section DX n°01, adressée 63 rue Léon Jouhaux 38100 Grenoble, seule l'assiette de cette déchèterie fera l'objet du transfert de propriété ;**
- **d'approuver le transfert à Grenoble-Alpes Métropole, à titre gratuit, de l'assiette de la déchèterie Peupliers sur les parcelles cadastrées section ER n°79 et ER n°78, située 16 rue des Peupliers 38100 Grenoble ;**
- **d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette prise de compétence et notamment les actes de transfert de propriété des biens précités à titre gratuit.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

M. le Maire suspend la séance à 19H37.

Reprise de la séance à 19H50

DELIBERATION N° 66-(26384) - DESIGNATIONS - Modification d'un-e représentant-e au sein du conseil d'administration de la SAEML INNOVIA.

Intervention(s) : M. CARIGNON, M. le Maire.

2 candidatures sont déclarées :

- **Mme BELAIR pour le groupe Grenoble en commun.**
- **Mme BOER pour le groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre.**

Il est procédé à un vote à bulletins secrets :

Nombre de suffrages exprimés : 52

Mme BELAIR : 42 voix

Mme BOER : 6 voix

Abstentions : 4 voix

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner Mme BELAIR en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'administration de la SAEML INNOVIA.

- De dire que les représentant-es sont désormais les suivants :

Conseil d'administration :

8 titulaires

- M. Pascal CLOUAIRE
- M. Vincent FRISTOT
- M. Pierre-André JUVEN -
- M. Olivier BERTRAND
- M. Alan CONFESSON
- Mme Maud TAVEL
- Mme Margot BELAIR
- M. Hassen BOUZEGHOUB

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 50

Abstention(s) : 6 groupe d'Opposition de la Société Civile, Divers Droite et du Centre + 3 Nouveau Regard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H56.

ANNEXES

CA 12/07/2024
Annexe à la délibération n° 1-26203

DGFJ-DAJCP&CP

Rendu acte avenants

CM 12 Juillet 2021

Incidence financière	Montant de l'avenant en plus ou moins valeur en euros HT	Nature de la modification contractuelle	Numérotation avenant 2021	N°	Année	Seuil	Catégorie pièce d'œuvre	Catégorie marché	N°	Attributaire	Objet du marché initial	N° lot concerné pour le marché initial	Intitulé du lot le cas échéant	Procédure	Montant du marché initial en € HT	Notification de l'avenant	Intégration rendu acte
sans incidence financière	x	Modification contractuelle_CCAP			18	B	F	B	244	ETS E CHOLET	Achat de tenues pour le contrôle de stationnement	X	X	Procédure adaptée 25_90	40 000,00	25/01/21	12/07/21
sans incidence financière - modification clauses contractuelles	x	Modification contractuelle_CCAP			20	C	F	B	125	PSA AMENAGEMENT	Mobilier de bureau et d'espaces administratifs pour le nouveau centre communal Camille Claudel	7	Luminaire	procédure formalisée	30 000,00	07/06/21	12/07/21
sans incidence financière - modification clauses contractuelles	x	Modification contractuelle_pièce financière			20	A	F	B	206	POMONA TERRE AZUR Rhône Alpes	Fournitures de denrées alimentaires (hors surgelés)	3	Fruits et légumes préparés et réfrigérés (4e et 5e gamme)	procédure formalisée	80 000,00	21/05/21	12/07/21
sans incidence financière	x	Modification contractuelle_CCAP			18	B	F	B	115	SAS DECITRE	Livres numériques en langue française, incluant le droit de prêt en bibliothèque compatible avec le système PNB	X	X	Procédure adaptée 25_90	28 000,00	10/05/21	12/07/21
sans incidence financière	x	Modification contractuelle_CCTP			17	B	S	B	240	MAJ ELIS ALPES	Location entretien des vêtements du Service Restauration	X	X	Procédure adaptée 25_90	89 000,00	11/05/21	12/07/21
sans incidence financière	x	Modification contractuelle marché_Valant caifier des charges			20	B	S	B	208	Office de tourisme Grenoble Alpes Métropole	Gestion de l'amphithéâtre de la salle Taillefer de la maison du tourisme et de la montagne	X	X	Procédure adaptée 25_90	34 800,00	08/06/21	12/07/21
sans incidence financière	x	modification contractuelle_pièce financière			20	A	S	B	98	BUREAU DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE GRENOBLE	Encadrement d'activités sportives de montagne	1	Activités de randonnées	Procédure adaptée supérieure 90	75 000,00	25/05/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	56 000,00	Modification CCAP_pièce financière	IGAF302							PARK NOW FRANCE SAS	Fourniture d'une solution pour la mise en place du paiement mobile du stationnement pour la ville de Grenoble	X	X	Appel d'offres	300 000,00	04/06/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	1 103,00	modification contractuelle CCTP_pièce financière			19	A	T	M	284	BROSSE ET CHARRE	École Élémentaire Jean Racine - Travaux d'extension	7	Menuiseries extérieures serrurerie	Procédure adaptée - restreinte	69 853,00	22/04/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	600,00	modification contractuelle_pièce financière			20	B	P	M	134	BTP CONSULTANTS	Centre sportif La Rampe : Mission de contrôle technique pour l'opération réhabilitation	X	X	Procédure adaptée 25_90	6 900,00	07/06/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	6 030,68	modification contractuelle CCTP_pièce financière			19	A	T	M	273	MRB	Site Claudel - Travaux d'aménagement du pôle administratif municipal sud-grenoblois et du nouveau siège du CCAS	3	Aménagement intérieur	Procédure adaptée supérieure 90	1 156 243,70	29/01/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	5 023,00	modification contractuelle CCTP_pièce financière			19	A	T	M	271	MRB	Site Claudel - Travaux d'aménagement du pôle administratif municipal sud-grenoblois et du nouveau siège du CCAS	1	Gros œuvre - étanchéité	Procédure adaptée supérieure 90	104 640,90	29/01/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	2 370,00	modification contractuelle CCTP_pièce financière			20	B	F	M	144	SARL RL & ASSOCIES	Hôtel de Ville - Mission d'élaboration d'un diagnostic patrimonial	X	X	Procédure adaptée 25_90	37 200,00	25/03/20	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	4 297,00	modification contractuelle CCTP_pièce financière			19	A	T	M	281	MANCA	École élémentaire Jean Racine - Travaux d'extension	4	Électricité - charpente - couverture ossature bois	Procédure adaptée supérieure 90	173 280,00	31/03/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	11 563,08	modification contractuelle CCTP_pièce financière			18	A	T	M	76	SNEF	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche à Grenoble	17	Électricité courants forts et faibles	Procédure adaptée supérieure 90	326 352,73	08/06/21	12/07/21
avenant en moins valeur	-6 720,86	modification contractuelle CCTP_pièce financière			18	A	T	M	68	LAMBDA ISOLATION	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	9	Cloisons-doublage-faux plafonds	Procédure adaptée supérieure 90	179 905,08	07/04/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	6 727,24	modification contractuelle CCTP_pièce financière			19	A	F	M	10	SDCC	Travaux d'extension et réhabilitation de l'école maternelle Didriot	4	Charpente/couverture onc/bardages/étanchéité	Procédure adaptée supérieure 90	520 627,47	27/04/21	12/07/21

Incidence financière	Montant de l'acte en plus ou moins value en euros HT	Nature de la modification contractuelle	N° de l'acte	Année	Spécificité	Catégorie de l'acte	N°	Attributaire	Objet du marché initial	N° des lots concernés pour le marché initial	Intitulé du lot concerné	Procédure	Montant du marché initial en € HT	Notification de l'acte	Date de l'acte
incidence financière supérieure 5% marché initial	24 492,00	modification contractuelle CCTP pièce financière		19	A	M	21	ROLAND TOMAI	Travaux d'extension et réhabilitation de l'école maternelle Diderot	15	VRD - aménagements extérieurs	Procédure adaptée supérieure 30	455 607,00	26/03/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	702,59	modification contractuelle CCTP pièce financière		19	A	M	280	COREALP	École élémentaire Jean Racine - Travaux d'extension	3	Démolition gros œuvre	Procédure adaptée supérieure 30	217 636,65	22/04/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	15736,18	modification contractuelle CCTP pièce financière		18	A	M	60	TARVEL	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	1	Terrassement - VRD - Paysage	Procédure adaptée supérieure 30	344 985,50	08/04/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	4 410,90	modification contractuelle CCTP pièce financière		18	A	M	69	SOGRECA	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	10	Carrelage-finière	Procédure adaptée supérieure 30	48 071,67	07/04/21	12/07/21
avance en moins value	-7 716,78	modification contractuelle CCTP pièce financière		18	A	M	71	PHO	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	12	Fenêtrerie intérieures et extérieures	Procédure adaptée supérieure 30	100 423,77	11/03/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	-430,00	modification contractuelle CCTP pièce financière		18	A	M	145	ACAF	Travaux de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	14	Ascenseur	Procédure adaptée supérieure 30	25 017,00	07/04/21	12/07/21
incidence financière supérieure 5% marché initial	7 000,32	modification contractuelle CCTP pièce financière		19	A	M	9	ROLAND TOMAI	Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	3	Démolition gros œuvre	Procédure adaptée supérieure 30	687 585,61	26/03/21	12/07/21
incidence financière inférieure 5% marché initial	702,60	modification contractuelle CCTP pièce financière		19	A	M	285	CBE MENUISERIE	Groupe Scolaire Jean Racine	8	Menuiseries intérieures, aménagement	Procédure adaptée supérieure 30	37 166,89	22/04/21	12/07/21

CA 12/07/2021

Annexe à la délibération n° 1-26203

CM 12 juillet 2021

DGF-MAJCPNCT

Rendu acte marchés

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	N° MARCHE multi-sites	N° MARCHE unique	N° MARCHE prestations	N° MARCHE sous accord cadre	N° MARCHE numéroté	marchés multi-attributaires	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire, Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché	Forme de prix	Durée exprimée en mois	Reconductif	Procédure	Notification du marché	Intégration Vendu acte
Marché subsequent à l'accord-cadre relatif aux travaux dans les bâtiments de la Ville et du CCAS	2	Désamiantage	20	C	T	X	282		BPS 38	38660	SAINTE-VICTOIRE DE MERCUZIEU	36 722,90	X	Prix global et forfaitaire	2	0	Marché subsequent à l'accord-cadre	01/03/21	12/07/21
Marché subsequent à l'accord-cadre relatif aux travaux dans les bâtiments de la Ville et du CCAS	2	Désamiantage	20	C	T	Z	287		SAS FEDO	89330	MEYZIEU	26 911,61	X	Prix global et forfaitaire	2	0	Marché subsequent à l'accord-cadre	01/03/21	12/07/21
Marché subsequent à l'accord-cadre 18CTS268 relatif aux travaux dans les bâtiments de la Ville et du CCAS	16	Plomberie	20	C	T	X	290		SAS FEDO	89330	MEYZIEU	16 819,27	X	Prix global et forfaitaire	1	0	Marché subsequent à l'accord-cadre	18/05/21	12/07/21
Marché subsequent à l'accord-cadre 18CTS268 relatif aux travaux dans les bâtiments de la Ville et du CCAS	16	Plomberie	20	C	T	Z	291		SAS FEDO	89330	MEYZIEU	101 881,00	X	Prix global et forfaitaire	1	0	Marché subsequent à l'accord-cadre	21/05/21	12/07/21
PISCINE JEAN BRON - Travaux d'étanchéité	X	X	20	C	X	M	304		OCL TRAVAUX	73000	CHAMBERY	122 415,00	X	Prix global et forfaitaire	4	0	procédure publique	24/08/21	12/07/21
Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle avec comme activités supports des travaux dans les bâtiments de la Ville de Grenoble	1	Secteurs 1, 2 et 5	20	B	S	M	311		SYNERGIE CHANTIER EDUCATIFS	38100	GRENOBLE	44 890,00	X	Prix unitaires avec montant maximum de commande	12	0	procédure publique	18/04/21	12/07/21
Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle avec comme activités supports des travaux dans les bâtiments de la Ville de Grenoble	2	Secteurs 3, 4 et 6	20	B	S	M	312		VEOIE DE QUARTIER UN VO	38100	GRENOBLE	44 930,00	X	Prix unitaires avec montant maximum de commande	12	0	procédure publique	18/04/21	12/07/21
Prestations de gardiennage, de sécurité des manifestations, de sécurité incendie, de coordination des prestations événementielles de la Ville de Grenoble	3	Prestations de contrôle d'accès et sécurité du public sur l'espace public lors d'événements municipaux organisés par le service événementiel	21	A	S	B	010		VISION	38100	GRENOBLE	X	X	Prix unitaire sans minimum ni maximum	12	1	procédure publique	11/07/21	12/07/21
Prestations de gardiennage, de sécurité des manifestations, de sécurité incendie, de coordination des prestations événementielles de la Ville de Grenoble	6	Prestations de surveillance et de gardiennage de chantier	21	A	S	B	012		GERMAIN SECURITY 68130 ECILLY SAS 38840 CLAIX ATM GROUP 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN			X	X	Prix unitaire sans minimum ni maximum	12	1	procédure publique	11/06/21	12/07/21
Achat d'un logiciel de gestion des dossiers du service santé environnementale de la ville de Grenoble	X	X	21	B	I	B	024		ESABORA	76013	PARIS	33 960,00	1 900,00	Prix mixtes	12	0	procédure publique	27/05/21	12/07/21
Maintenance et prestations complémentaires pour la solution logicielle de gestion de la relation citoyenne	X	X	21	B	I	B	026		EFFICY 5-DEAL	75014	PARIS	8 712,80	12 000,00	Prix mixtes	12	0	procédure publique mise en concurrence	18/06/21	12/07/21
Mise en place et suivi de kaïmonos sur les candélabres grenoblois	X	X	21	A	S	B	027		BAY MEDIA France	06240	BEAUSOLEIL	X	X	Prix unitaires sans minimum ni maximum de commande	12	1	procédure formalisée	21/06/21	12/07/21
Accord-cadre relatif aux travaux de plomberie dans les bâtiments de la Ville de Grenoble et du CCAS	2	Secteurs 3 et 4 de la Ville de Grenoble	21	A	T	B	041		RUBINO	38100	GRENOBLE	X	200 000,00	Prix unitaire avec montant maximum de commande	8	0	procédure publique	20/05/21	12/07/21

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	N° MARCHE	N° MARCHE	N° MARCHE	N° MARCHE	N° MARCHE	N° MARCHE	N° MARCHE	Attribués	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire	Prix global et forfaitaire	Montant maximum en euros HT pour la fourniture de la prestation	Forme de prix	Durée estimée en mois	Reconduct	Procédure	Montant du marché	Observation esd
Accrochage relatif aux travaux de plomberie dans les bâtiments de la Ville de Grenoble et des CCAS	3	Secteurs B et C de la Ville de Grenoble	042	B	T	A	21			SAV ISBE	38000	GRENOBLE	X		200 000,00	Prix global avec montant maximum de commandes	7	3	publique_MSO	155521	150721
Travaux de réaménagement des locaux de l'unité confiant - Relais du lot 6 - Serriterie	6	Serriterie	044	M	T	B	21			SEREL	38173	VEREYDANNOISE	14 212,00	X		Prix global et forfaitaire	5	0	publique_MSO	175521	120721
Réparation du système de ventilation de la piscine Olyx 200	X	X	068	M	T	A	21			ADMA CONCEPT	73200	LA SOUTTE SENEUILLET	330 000,00	X		Prix global et forfaitaire	3	0	publique_MSO	161521	120721
Balais rot - Remplacement de balais de manivelle	1	Charriage	097	M	T	B	21			FC30	38100	GRENOBLE	42 600,00	X		Prix global et forfaitaire	3	0	publique_MSO	165521	150721
Balcois nord - Réparation de l'atelier de manivelle	2	regulation	098	M	T	B	21			MOROT	38120	SAINTE EBERRE	10 461,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	200521	120721
Balcois nord - (Mise au point de l'atelier de manivelle)	3	Application machines à bois	099	M	T	B	21			JPM DIFFUSION	38210	TULLINS	23 144,00	X		Prix global et forfaitaire	3	0	publique_MSO	180521	150721
Assemblée Paul BERT - remplacement des nettoyeurs	X	X	100	M	T	B	21			DAUPHINE INDUSTRIELLE	38130	ECHIROLES	49 917,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	070521	120721
Ecole Jules Ferry - remplacement des nettoyeurs	X	X	101	M	T	B	21			BURG COMFORT MAINTENANCE	38400	SAINTE MARTINE D'HERIES	55 350,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	080521	120721
Gymnase Doukhal - mise en accès à l'unité sanitaire	X	X	102	M	T	B	21			DUNCLAND	38100	GRENOBLE	57 700,00	X		Prix global et forfaitaire	3	0	publique_MSO	170521	150721
Marché de matériel technique pour l'équipement de l'école élémentaire des Terroirs du centre de l'Est A.C.L. et de la CRN "Les Patins Atypiques"	X	X	114	M	P	B	21			SOGOTEC	38431	ECHIROLES	976,00	X		Prix global et forfaitaire	16	0	publique_MSO	155521	150721
Ecole élémentaire BATHOARD - Travaux d'entretien de cinq courirs, des tables avec toit	X	X	122	M	T	B	21			ATELIER CHARMEIS	38526	CHAPAREILLAN	64 187,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	180521	120721
Ecole de Doukhal - Mise en maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des stores et des tables extérieures	X	X	123	M	P	B	21			AMA	38890	CHARBONS	21 000,00	X		Prix global et forfaitaire	24	0	publique_MSO	180521	150721
Travaux d'entretien et l'entretien et de l'entretien des locaux traversés - OJ Le sahin	X	X	133	M	T	B	21			ETRA	38140	ROVES	39 379,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	080521	120721
HOTEL DE VILLE de GRENOBLE - Etude d'architecture	X	X	138	M	P	B	21			BIENSE ENGINEERING	38500	BRON	28 300,00	X		Prix global et forfaitaire	3	0	publique_MSO	020521	120721
Ecole maternelle LA MAPE - Travaux de remplacement des menuiseries	X	X	141	M	T	B	21			SAVIERRE MENUISERIE	38130	ECHIROLES	44 870,00	X		Prix global et forfaitaire	2	0	publique_MSO	080521	150721

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANT
----	--------	-------------------------------	-------	---------

II- DÉCISIONS EN MATIÈRE D' ACTIONS EN JUSTICE :

2021-0938	Arrêté (31/05/2021)	Me Pauline LABORIE 11 rue d'Alembert Grenoble	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée par M. MATTEUCCI devant le Tribunal judiciaire Pôle social afin de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur suite à l'accident du 27/05/2016.	
2021-0968	Arrêté (31/05/2021)	Me Frédéric PONCIN du cabinet CDMF – AVOCATS 7 place Firmin Gautier Grenoble	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Grenoble par la SCI LA ROCHE demandant l'annulation du rejet porté par la Ville de Grenoble à une demande de prorogation de permis de construire du 10/08/2016 sur le site de l'IGA.	

III- DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :

	Avenant à la convention de participation financière au coût des équipements du 27/06/2017 de la ZAC Presqu'île (16/04/2021)	CEA 17 avenue des Martyrs 38054 Grenoble cedex 09	Construction d'une Halle de recherche et extension d'un bâtiment de bureaux - convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC Presqu'île.	Montant de la participation : 33 024 € HT
--	--	---	--	--

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

	Avenant à la convention de participation financière au coût des équipements du 27/06/2017 de la ZAC Presqu'île (10/06/2021)	GEG-RS 17 rue de la Frise 38000 Grenoble	Projet de GEG-RS à Grenoble – implantation d'ombrières avec panneaux photovoltaïques sur un parking nécessitant la création d'un local technique - convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC Presqu'île.	Montant de la participation : 1 981,44 € HT
--	---	--	---	--

IV - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DONNS ET CESSIONS :

2021-0698	Arrêté (22/04/2021)		Le don de M. Dominique LE TOURNEAU, composé de 5 ouvrages autour de Césaire d'Arles, est accepté.	
2021-0700	Arrêté (22/04/2021)		Le don de M. Pascal BEYLS, composé de 5 tomes de l'ouvrage « Correspondance de la famille de Berlioz », est accepté.	
2021-0782	Arrêté (3/05/2021)		Le legs/don de M. Antoine DE GALBERT composé d'une photographie encadrée de Luc Delahaye est accepté.	

V - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIERE :

2021-0901	Arrêté (5/05/2021)	Mme DALHOUM Daïkha	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 202 – Nouvelle concession du 5/05/2021 au 4/05/2071.	Redevance : 1188 €
2021-0940	Arrêté (7/05/2021)	M. et Mme GARIOT Joseph et Marguerite	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 213 – Renouvellement de concession du 15/04/2021 au 14/04/2071.	Redevance : 1188 €
2021-0941	Arrêté (10/05/2021)	Mme FERRARA Raphaëlle	Cimetière Saint Roch – Titre n°214 - Renouvellement anticipé de concession du 8/11/2025 au 7/11/2040.	Redevance : 312 €
2021-0942	Arrêté (10/05/2021)	Mme KHOUILI Rkia	Cimetière Grand Sablon – Titre n°215 – Nouvelle concession du 10/05/2021 au 9/05/2036.	Redevance : 312 €

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

2021-0943	Arrêté (11/05/2021)	Mme BONATERRE Jacqueline	Cimetière Saint Roch – Titre n° 216 - Nouvelle concession du 10/05/2021 au 9/05/2071.	Redevance : 1188 €
2021-0944	Arrêté (11/05/2021)	Mme VERRA Lucia	Cimetière Grand Sablon – Titre n°217 - Nouvelle concession du 11/05/2021 au 10/05/2071.	Redevance : 1188 €
2021-0945	Arrêté (11/05/2021)	M. KARASEKE NGO Jean	Cimetière Saint Roch – Titre n°218 - Nouvelle concession du 11/05/2021 au 10/05/2051.	Redevance : 684 €
2021-0946	Arrêté (14/05/2021)	M. BEKHOUCHE Mehdi	Cimetière Grand Sablon – Titre n°219 - Nouvelle concession du 14/05/2021 au 13/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-0947	Arrêté (14/05/2021)	M. BIANCHI Pascal	Cimetière Saint Roch – Titre n°220 - Nouvelle concession du 14/05/2021 au 13/05/2051.	Redevance : 684 €
2021-0948	Arrêté (17/05/2021)	Mme MANZONI Anne-Maïe	Cimetière Grand Sablon – Titre n°222 - Nouvelle concession du 17/05/2021 au 16/05/2051.	Redevance : 792 €
2021-0949	Arrêté (18/05/2021)	Mme KAPENGA A KITENGE Jacqueline	Cimetière Saint Roch – Titre n°223 - Nouvelle concession du 17/05/2021 au 16/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-0950	Arrêté (19/05/2021)	Mme LEVY Pierrette	Cimetière Grand Sablon – Titre n°224 - Nouvelle concession du 19/05/2021 au 18/05/2071.	Redevance : 1188 €
2021-0951	Arrêté (19/05/2021)	M. GRAU Ramon	Cimetière Grand Sablon – Titre n°225 - Renouvellement de concession du 27/03/2021 au 26/03/2036.	Redevance : 312 €
2021-0952	Arrêté (19/05/2021)	M. AGLI Daniel	Cimetière Saint Roch – Titre n°226 - Renouvellement de concession du 9/09/2020 au 8/09/2035.	Redevance : 312 €
2021-0953	Arrêté (19/05/2021)	Mme JULIEN Marie	Cimetière Saint Roch – Titre n°227 - Nouvelle concession du 19/05/2021 au 18/05/2051.	Redevance : 684 €
2021-0954	Arrêté (19/05/2021)	M. et Mme BERNARD Claude et Roselyne	Cimetière Saint Roch – Titre n°228 - Renouvellement de concession du 18/02/2020 au 17/02/2035.	Redevance : 312 €
2021-0955	Arrêté (19/05/2021)	Mme ROBERT Viviane	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 229 - Renouvellement de concession du 24/01/2021 au 23/01/2036.	Redevance : 312 €
2021-0956	Arrêté (19/05/2021)	Mme MARELLA Angèle	Cimetière Grand Sablon – Titre n°230 - Renouvellement de concession du 20/03/2021 au 19/03/2036.	Redevance : 312 €

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

2021-0957	Arrêté (19/05/2021)	M. PUPAT René	Cimetière Grand Sablon – Titre n°231 - Renouvellement de concession du 1/02/2021 au 31/01/2036.	Redevance : 312 €
2021-0958	Arrêté (19/05/2021)	Mme THIBAUD Léone	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 232 – Renouvellement de concession du 3/04/2021 au 2/04/2036.	Redevance : 312 €
2021-1004	Arrêté (21/05/2021)	M. ROUDON César	Cimetière Saint Roch – Titre n° 233 - Renouvellement anticipé de concession du 7/09/2022 au 6/09/2052.	Redevance : 684 €
2021-1005	Arrêté (25/05/2021)	M. BUCCI Joseph	Cimetière Saint Roch – Titre n° 234 - Renouvellement de concession du 21/08/2019 au 20/08/2034.	Redevance : 312 €
2021-1006	Arrêté (25/05/2021)	Mme CURSOLLE Suzanne	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 235 - Renouvellement de concession du 3/04/2021 au 2/04/2036.	Redevance : 312 €
2021-1007	Arrêté (25/05/2021)	M. GIRARD Paul	Cimetière Saint Roch – Titre n° 236 - Renouvellement de concession du 12/04/2020 au 11/04/2050.	Redevance : 684 €
2021-1008	Arrêté (25/05/2021)	Mme KOROTKOW Nathalie	Cimetière Saint Roch – Titre n° 237 - Renouvellement de concession du 18/05/2021 au 17/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-1009	Arrêté (25/05/2021)	M. QUERCIA Joseph	Cimetière Saint Roch – Titre n° 238 - Renouvellement de concession du 16/02/2021 au 15/02/2071.	Redevance : 1188 €
2021-1010	Arrêté (25/05/2021)	MM. et Mmes AUBERY	Cimetière Saint Roch – Titre n° 239 - Renouvellement de concession du 17/10/2019 au 16/10/2049.	Redevance : 684 €
2021-1011	Arrêté (25/05/2021)	M. MALCANGI Raffaële	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 240 - Renouvellement de concession du 27/05/2021 au 26/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-1012	Arrêté (26/05/2021)	M. GROSSO Dominique	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 241 - Renouvellement de concession du 7/08/2020 au 6/08/2035.	Redevance : 312 €
2021-1013	Arrêté (27/05/2021)	Mme DUMOND Denise	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 242 - Renouvellement de concession du 14/05/2021 au 13/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-1014	Arrêté (27/05/2021)	Mme DRIVET Germaine	Cimetière Saint Roch – Titre n° 243 - Renouvellement de concession du 5/10/2019 au 4/10/2034.	Redevance : 312 €
2021-1015	Arrêté (27/05/2021)	Mme DE PALMA Marie	Cimetière Saint Roch – Titre n° 244 - Renouvellement de concession du 7/06/2020 au 6/06/2035.	Redevance : 312 €

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

2021-1016	Arrêté (27/05/2021)	Mme SANDRE Annie	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 245 - Renouvellement de concession du 26/02/2021 au 25/02/2036.	Redevance : 312 €
2021-1017	Arrêté (31/05/2021)	M. RAMEAU Jean-Jacques	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 248 - Renouvellement de concession du 15/01/2021 au 14/01/2036.	Redevance : 312 €
2021-1018	Arrêté (31/05/2021)	M. BARUFFALDI Guiseppe	Cimetière Saint Roch – Titre n° 249 - Renouvellement de concession du 18/04/2020 au 17/04/2035.	Redevance : 624 €
2021-1053	Arrêté (11/06/2021)	Mme NAVILLE Andrée	Cimetière Saint Roch – Titre n°157 - Nouvelle concession du 6/04/1995 au 6/04/2045.	Redevance : 776,12 €
2021-1054	Arrêté (9/06/2021)	Mme SZAKOS Carole	Cimetière Saint Roch – Titre n° 247 - Nouvelle concession du 28/05/2021 au 27/05/2071.	Redevance : 1188 €
2021-1055	Arrêté (11/06/2021)	M. LAÏFAOUI Mohamed	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 251 – Nouvelle concession du 2/06/2021 au 1/06/2071.	Redevance : 1188 €
2021-1056	Arrêté (7/06/2021)	Mme MONTI Catherine	Cimetière Saint Roch – Titre n° 252 - Nouvelle concession du 7/06/2021 au 6/06/2051.	Redevance : 684 €
2021-1057	Arrêté (11/06/2021)	Mme LATTARICO Letizia	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 253 - Nouvelle concession du 8/06/2021 au 7/06/2036.	Redevance : 312 €
2021-1058	Arrêté (11/06/2021)	Mme AUBRY Rosalie	Cimetière Saint Roch – Titre n° 254 - Nouvelle concession du 7/06/2021 au 6/06/2036.	Redevance : 312 €
2021-1059	Arrêté (11/06/2021)	Mme FLUCHAIRE Rose	Cimetière Saint Roch – Titre n° 255 - Renouvellement de concession du 12/06/2021 au 11/06/2036.	Redevance : 312 €
2021-1060	Arrêté (8/06/2021)	Mme CLERC Madeleine	Cimetière Saint Roch – Titre n° 256 - Renouvellement de concession du 28/10/2020 au 27/10/2035.	Redevance : 312 €
2021-1061	Arrêté (9/06/2021)	M. DOVETTA Claude	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 257 - Nouvelle concession du 8/06/2021 au 7/06/2036.	Redevance : 312 €
2021-1062	Arrêté (8/06/2021)	Mme CUSANNO	Cimetière Saint Roch – Titre n° 258 - Renouvellement de concession du 9/11/2019 au 8/11/2049.	Redevance : 684 €
2021-1063	Arrêté (8/06/2021)	Mme BELLANGER Marguerite	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 259 - Renouvellement de concession du 23/08/2018 au 22/08/2033.	Redevance : 312 €

Annexe à la délibération n° 26203 Conseil municipal du 12 juillet 2021

2021-1064	Arrêté (10/06/2021)	M. PONFERRADA Raphaël	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 260 – Renouvellement de concession du 9/06/2021 au 8/06/2051.	Redevance : 684 €
2021-1065	Arrêté (9/06/2021)	Mme HEISS Lucette	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 261 – Renouvellement de concession du 18/05/2021 au 17/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-1066	Arrêté (9/06/2021)	M. SICARD Georges	Cimetière Saint Roch – Titre n° 262 – Renouvellement de concession du 9/01/2021 au 8/01/2036.	Redevance : 624 €
2021-1067	Arrêté (9/06/2021)	Mme CAILLAT Alexandrine	Cimetière Saint Roch – Titre n° 263 – Renouvellement de concession du 1/05/2018 au 30/04/2033.	Redevance : 312 €
2021-1068	Arrêté (9/06/2021)	Mme GAGNOL Jeanne	Cimetière Saint Roch – Titre n° 264 – Renouvellement de concession du 4/07/2019 au 3/07/2034.	Redevance : 312 €
2021-1069	Arrêté (9/06/2021)	Mme MARCIANO Maria	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 265 – Renouvellement de concession du 9/11/2020 au 8/11/2035.	Redevance : 312 €
2021-1070	Arrêté (9/06/2021)	M. et Mme POSTAT Joseph	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 266 – Renouvellement de concession du 30/10/2020 au 29/10/2035.	Redevance : 312 €
2021-1071	Arrêté (9/06/2021)	Mme RUGGIERI Marie	Cimetière Saint Roch – Titre n° 267 – Renouvellement de concession du 6/04/2021 au 5/04/2036.	Redevance : 312 €
2021-1072	Arrêté (9/06/2021)	M. THENOUX Clément	Cimetière Saint Roch – Titre n° 268 – Renouvellement de concession du 25/05/2021 au 24/05/2036.	Redevance : 312 €
2021-1074	Arrêté (11/06/2021)	M. CIALDELLA Cataldo	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 269 – Renouvellement de concession du 9/06/2019 au 8/06/2034.	Redevance : 312 €
2021-1075	Arrêté (10/06/2021)	Mme RATEL Mina	Cimetière Grand Sablon – Titre n° 270 – Nouvelle concession du 10/06/2021 au 9/06/2036.	Redevance : 312 €

ANNEXE
AUTRES PRESTATIONS - Tarifs CUISINE CENTRALE et SELFS
assujettis à la TVA en vigueur

A- Prestations de type traiteur

Repas midi ou soir non livré	11,66 € TTC
Repas, midi ou soir livré	12,10 € TTC
Repas festif	15,17 € TTC
Collation du midi non livrée	8,61 € TTC
Buffets froids ou chauds non livrés	15,17 € TTC
Buffets froids ou chauds livrés	16,93 € TTC
Cocktail Dinatoire non livré	7,51 € TTC
Cocktail Dinatoire livré	8,61 € TTC
Sandwich « astreinte »	1,95 € TTC
Sandwich "clubs"	2,58 € TTC
Boisson	0,95 € TTC
Café, Thé, Infusions	0,40 € TTC
Goûter sans boisson	1,43 € TTC
Petit déjeuner avec boissons	2,46 € TTC
Pâtisserie	1,59 € TTC
Plat unique	8,73 € TTC
Plateau repas « standard »	8,61 € TTC
Plateau repas « développement durable »	13,65 € TTC
Pain 40 grs	0,10 TTC

B- Prestations standards à destination des autres collectivités

	Tarif TTC	
	Livré	Non livré
Repas Adulte *	4.80 €	4.30 €
Repas Elementaire *	4.50 €	4.00 €
Repas Maternelle *	4.40 €	3.90 €
Déjeuner Personne Agée midi en collectif	6.15 €	5.50 €
Déjeuner Personne Agée midi en individuel	6.60 €	5.95 €
Dîner individuel 3 composantes **	4.00 €	
Dîner individuel 4 composantes **	4.45 €	
Potage **	0.70 €	
Repas EAJE	-	5.95 €

** repas scolaire ou centre de loisirs sous réserve des capacités de la cuisine centrale*
***repas ne pouvant être livré que si le site commande aussi des repas déjeuners*
Personnes âgées en collectif livré

CA 12/07/2021

Annexe 1 à la délibération n° 26165

20.

TABLEAU RÉCAPITULATIF
AFFECTATIONS DES SUBVENTIONS 2021

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Total des subventions 2020	Objet de la subvention proposée	Subventions 2021		
		Date signature convention	Validité convention			déjà votée	Avantage en nature	proposée
2 avenant financier	AUESC Bajatière - section football	28-janv.-19	31-déc.-2021	9 380 €	Stage sportif Pâques 2021: 1 semaine; 12 enfants de 9 à 14 ans	9 400 €	0 €	180 €
		délibération n° 10094 du 17 décembre 2018						
2 avenant financier	Football Club des Allobroges ASAFIA/FC2A	12-janv.-21	31-déc.-2023	26 425 €	Stage sportif Pâques 2021: 1 semaine; 47 enfants de 10 à 18 ans	26 450 €	8 900 €	705 €
		délibération n° 24122 du 14 décembre 2020						
2 avenant financier	Mistral Football Club	13-janv.-21	31-déc.-2023	18 980 €	Stage sportif Pâques 2021: 2 semaines; 70 enfants de 9 à 14 ans	19 100 €	7 600 €	1 050 €
		délibération n° 24122 du 14 décembre 2020						
2 avenant financier	U.S.V.O. Football - Unité Sportive Village Olympique	12-janv.-21	31-déc.-2023	15 605 €	Stage sportif Pâques 2021: 1 semaine; 45 enfants de 9 à 14 ans	15 600 €	7 496 €	675 €
		délibération n° 24122 du 14 décembre 2020						
TOTAL								2 610 €

26-

Tableau des tarifs pour les activités de loisirs dans le cadre de l'accueil des adolescents du quartier Baladins-Géants

	Tarif n° 1 /séance (activités culturelles et sportives de base (séances de cinéma, d'escalade, de Futsall, de patinage,...))	Tarif n° 2/séance (activités nécessitant de l'encadrement et/ou du matériel spécifique (sorties ski, équitation,...))	Tarif n° 3/journée (séjour avec nuitées)	Tarif n° 4/journée (tarif spécifique dans le cadre du dispositif "colo apprenantes" (séjour avec nuitées))
Quotient familial de moins de 264	2,50 €	3,00 €	8,00 €	5,00 €
Quotient familial de 264 à 337	3,00 €	3,50 €	11,00 €	5,00 €
Quotient familial de 338 à 410	3,50 €	4,00 €	16,00 €	5,00 €
Quotient familial de 411 à 483	4,00 €	4,50 €	18,00 €	5,00 €
Quotient familial de 484 à 556	4,50 €	5,00 €	21,00 €	5,00 €
Quotient familial de 557 à 701	5,00 €	5,50 €	23,00 €	5,00 €
Quotient familial de 702 à 774	5,50 €	6,00 €	26,00 €	5,00 €
Quotient familial de 775 à 847	6,00 €	6,50 €	31,00 €	5,00 €
Quotient familial de 848 à 950	6,50 €	7,00 €	33,00 €	5,00 €
Quotient familial de 951 à 1050	7,00 €	7,50 €	35,00 €	5,00 €

38-

ANNEXE 1

Attribution de subventions suite au comité d'avis du 11 juin 2021 – Tableau récapitulatif

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exception nelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	CINÉMA	À BIENTÔT J'ESPÈRE	<p>Au risque du réel - cinémas éphémères 2021. Au risque du réel, 4 temps, un pour chaque saison dans 3 quartiers différents de Grenoble tel un cinéma itinérant de films documentaires d'auteurs, un atelier permanent d'échanges et de discussions. À chaque saison, nouveaux dispositifs et scénographies pour aller à la rencontre de nouveaux publics et donner envie de prendre le risque de s'arracher de ses habitudes et préjugés, d'oser découvrir des formes d'écritures cinématographiques contemporaines et innovantes et de partager collectivement ses expériences pour ne plus être seuls devant l'écran. La possibilité de découvrir des films documentaires primés dans les plus grands festivals internationaux ou en avant-première. Calendrier des actions : Hiver – les Banquets du réel au Midi-Minuit Cycle de 12 projections intitulé « Au bonheur des morts », pour 20 spectateurs-mangeurs qui allie cinéma documentaire, repas et discussion collective autour d'une grande table, d'un invité (réalisateur, monteur, anthropologue, maître de cérémonie funéraire...) et de la place de la mort et des rituels dans nos vies. Printemps – le Grand Multiplex du quartier Saint Laurent. Le temps d'un week-end, la rue Saint Laurent se transforme en un Multiplex avec 6 salles de projection (dans les salles de spectacles partenaires, les commerces, les vitrines), 35 films documentaires, 40 séances et un grand banquet populaire au milieu de la rue pour clôturer l'évènement. Été – le Cabaret de cinéma au Pacifique Cabaret d'un soir en écho à la nouvelle création chorégraphique de la Cie Futur Immoral, Cie résidente du CDN. Un regard cinématographique sur les corps en mouvement associé à des découvertes culinaires succulentes Automne – Le Monde au coin de la rue dans le quartier Chenoise-Alma-Très-Cloîtres Cycle de 15 projections dans la Maison des Habitants du Centre-ville dont la salle polyvalente est transformée du sol au plafond en un cinéma éphémère en chaises longues avec velours, lampes à pieds et enseignes lumineuses. Une programmation co-construite avec les usagers et professionnels de la MDH, les habitants et associations du quartier et les détenus de la Maison d'arrêt de Grenoble-Varces. Moyens humains : 18 bénévoles et 2 ETP. CDN. Un regard cinématographique sur les corps en mouvement associé à des découvertes culinaires succulentes Automne – Le Monde au coin de la rue dans le quartier Chenoise-Alma-Très-Cloîtres Cycle de 15 projections dans la Maison des Habitants du Centre-ville dont la salle polyvalente est transformée du sol au plafond en un cinéma éphémère en chaises longues avec velours, lampes à pieds et enseignes lumineuses. Une programmation co-construite avec les usagers et professionnels de la MDH, les habitants et associations du quartier et les détenus de la Maison d'arrêt de Grenoble-Varces. Moyens humains : 18 bénévoles et 2 ETP.</p>	2 500 €			1 846,36 €	6 000 €		2 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	MUSIQUES	À L'WEST	<p>Programme d'actions artistiques et éducatives.</p> <p>>> Kiosque Itinérant : kiosque en bois considéré comme outil de partage, complètement transformable et adaptable aux conditions sanitaires. Pour ce projet, A l'West s'associe avec les Barbarins Fourchus, La Forge, et La Chaudière Intime pour la création de "Boksong" : création commune, spectacle musical qui réinterprète des classiques de la variété internationale avec notamment des instruments insolites, et met en scène les textes des paroles. Ils invitent à chaque représentation un dessinateur qui dessine ce qu'il imagine le personnage sur scène. Calendrier : Résidences (Salle Noire, 10 mai ; Pot-au-Noir, juin). Diffusion : Antraigues-sur-Volane (Ardèche) fin juin ; 2-3 juillet à St-Egrève (parc Barnave) ; 9 -21 juillet: festival Villeneuve en Scène ; 29-30 juillet: Prunier Sauvage ; Festival du Prunier Sauvage en septembre (dates en négociation) ; Fête à Rivoiranche (Pot au Noir) les 10-11-12 septembre.</p>	0 €				15 000 €		2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	MUSIQUES	ALWANE MUSIC	<p>Création spectacle duo acoustique entre Djazia Satour et Pierre-Luc Jamain.</p> <p>>> Création d'un spectacle duo entre Djazia Satour et le pianiste Pierre-Luc Jamain où se rencontrent le piano acoustique de la pop et la percussion traditionnelle du Maghreb autour de l'émotion brute de la voix. Idée d'une proposition intimiste avec un rapport au public plus proche + travail de création scénographique et lumière. Lien vidéo : https://urlz.fr/fLn8</p> <p>>> Actions culturelles : actions pédagogiques prévues autour des thématiques et de l'approche artistique du spectacle + rencontres entre les artistes et les habitants à l'occasion de la tournée des concerts. A Grenoble : Prunier Sauvage : proposition raccourcie du spectacle suivie d'une rencontre avec les habitants ; Cap Berriat : ateliers de deux heures tous les deux mois avec jeunes du quartier.</p> <p>>> Professionnels : Djazia Satour (chant, percussions) et Pierre-Luc Jamain (piano) ; Tartine Production (booking) ; Romain Berthaut (Attaché de presse) ; Metteur en scène : en attente de réponse ; Magali Laroche (Réalisation Vidéo)</p> <p>>> Résidences : 8-12 mars 2021 au Ciel, avec sortie de résidence ou répétition publique en cours de discussion ; seconde résidence à La Source à l'Automne 2021. En cours de discussion : Répétitions et rencontres publiques à la Bobine pour la création du nouveau spectacle.</p> <p>>> Dates : Création : De janvier 2021 à mars / avril 2021 ; Diffusion : d'avril 2021 à décembre 2023 (avec retravail de la création en novembre) : 18/03/21 - A qui le tour - Arnouville (95) + 6 dates en attente de confirmation dont une au Ciel à Grenoble.</p> <p>Aide exceptionnelle : projet déjà accompagné sur 2021 (2k€), proposition de subvention exceptionnelle pour rééquilibrage par rapport à l'envergure du projet et aux autres soutien musiques du dispositif 6.</p>					15 000 €	CM 1/02/2021 2 000 €	Subvention exceptionnelle 1 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
13	ARTS VISUELS	ARCAN (ASS. RESSOURCES POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE NUMÉRIQUE)	<p>Festival DNA et Festival Negotium.</p> <p>Travail collectif autour du Digital Arts Camp pour la production de créations artistiques autour, avec et sur les outils numériques. Mise en place de 2 temps forts : DNA (mai 2021 - quartier St Laurent) et Negotium (août 2021 - MIN). La troisième édition de DN[A] a lieu les 27, 28 et 29 mai 2021 dans la lignée des précédentes éditions. Elle mobilise l'ensemble du quartier St Laurent (Secteur 2 - lieux du patrimoine, de la culture et culture scientifique, de commerce, de la vie associative et de quartier, espaces verts, ruelles et impasses). DN[A] 2021 tisse une programmation diurne/nocturne permanente et entièrement gratuite sur ses 3 jours. Les 28 et 29 août 2021, NEGOTIUM présente au Marché d'intérêt national une dizaine d'oeuvres et performances créées par des artistes aux parcours et pratiques des plus diversifiés (plasticien.ne.s; danseur.seu.s, vidéastes, musicien.ne.s, comédien.ne.s) et réinvoque l'ensemble des bonnes pratiques de sa première édition. En complément, ARCAN souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étendre l'événement sur au moins 2 jours, en diversifiant les propositions artistiques, composant un arc entre oeuvres du jour et de la nuit et associant une démarche d'ouverture aux métiers de bouche. - Construire un arc d'action culturelle et de co-création, sur plusieurs mois, dédié aux champs scolaire, périscolaire et socioculturel afin d'impliquer d'emblée les habitants du quartier du MIN et plus largement de Grenoble. - Renforcer ses partenariats avec les structures culturelles du territoire grenoblois, offrir NEGOTIUM comme le lieu de monstration de projets qu'ils ne pourraient pas diffuser ailleurs : projets en court, formes expérimentales et/ou monumentales, etc. <p>Aide exceptionnelle: ce soutien est proposé pour la réalisation de 2 festivals (Negotium et DNA), dans le cadre d'une association en pleine structuration. Equilibrage du soutien avec des festivals art visuels de même envergure.</p>	1 000 €				7 000 €		3 000 € dont subvention exceptionnelle 2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	MUSIQUES	ASSOCIATION AD LIBITUM	<p>Création "Et si en plus il n'y a personne". Nouvelle création littéraire et musicale proposée par Hélène Gratet et Alain Klingler dont le titre est tiré d'une chanson d'Alain Souchon : ET SI EN PLUS IL N'Y A PERSONNE, chanson qui dénonce les horreurs engendrées au nom des religions et qui s'interroge sur l'existence d'un Dieu. Pour cela les deux artistes puisent dans les textes sacrés (bible, coran, bouddhisme) autant que dans les chansons populaire et de variété (Brassens, Brigitte Fontaine, etc.). Travail de mise en musique de certains textes et ré-arrangements des différentes chansons de variété afin de proposer une cohérence musicale.</p> <p>Artistes : Alain Klingler dont - musicien (composition, arrangement, piano, voix) ; Hélène Gratet - comédienne (voix, chant).</p> <p>Calendrier : 3 & 4 décembre 2021 au Théâtre de poche + rencontres publiques entre le 1er et 3/12/2021 + rencontres publiques en bibliothèques, médiathèques, etc ; mars 2022 : 5 représentations au Midi-Minuit // 19 juin 2021 : Sortie de résidence, répétition publique au Pot au Noir ; Décembre 2021 : Fondation Audavie, Centre Médical Rocheplane, Saint Martin d'Hères.</p>					4 000 €		2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	CINÉMA	BETAPHI SAS (CINÉMA LE CLUB)	<p>Soutien au développement des actions culturelles. Demande d'aide aux projets culturels 2021 : Accueil d'une vingtaine de ciné-débats à la demande d'associations chaque année ; Accueil d'une dizaine d'équipes de film d'artistes grenoblois chaque année ; 5 séances gratuites à destination de personnes n'ayant pas accès au cinéma ; Durant 1 an, diffusion de 30 min de courts métrages chaque semaine à 1€ la place. L'aide apportée par la ville permet de financer en partie ces séances car il y a des droits de diffusion à régler aux artistes et de développer l'action autour des courts métrages, en renforçant le partenariat avec la cinémathèque de Grenoble et l'Agence du Court Métrage. Moyens humains : 6,5 ETP.</p>	4 000 €				14 500 €		4 000 €	F
6	DANSE	BETWEEN ATOMS COMPAGNY	<p>Diffusion de la pièce chorégraphique Let me confess. Création pour trois danseur/ses (Clara Protar, Karine Bourgeois, Pierre Adda). Chorégraphie et mise en scène : Constance Delorme. Tout public, adapté à tout type d'espace (public, naturel, intérieur, extérieur...). Développer le thème du spectacle. Diffusion prévisionnelle : - 2 répétitions publiques ouvertes aux professionnels à ABCDanse à Grenoble (38) (février et mars), - 1 répétition publique en extérieur à Grenoble puis Première. 2 dates au Bac à sable à Oullins (69) en juin, puis Auberge des champs à Marcieu (38), Balcon en montagne à Valdebllore (06) et Ouverture exceptionnelle à Grenoble (38).</p>					1 000 €		1 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	DANSE	CHORESCENCE	<p>Éphémère, projet d'immersion artistique auprès de personnes fragiles. Projet faisant suite à l'expérience de la maladie à titre personnel, et à titre collectif (covid). Cette création musique-danse aborde la question de nos éphémérités, de notre relation au vivant, de notre appartenance à des écosystèmes, et interroge les limites du soi. Il se présente en 2 parties :</p> <p>1/ une immersion dans un service, une rue, un lieu dédié à la culture, au soin, à l'accompagnement avec notamment des "rdv murmures" (en tête à tête : discussion, offrir une performance, partager un souvenir) qui permettent d'aller à la rencontre d'histoires singulières de joies et de vulnérabilités ; 2/ une performance offerte à un public plus nombreux, nourrie des rdv murmures d'un même lieu. Création : 2 semaines de préparations artistiques (février), 2 semaines de résidences en mars au Bazarts, puis une à l'Heure Bleue, puis 3 jours au Pacifique. Diffusion prévisionnelle : 4 jours d'immersion au festival l'Irrégulier à Bourg en Bresse (avril) : rdv murmures et une écho-performance du lieu, 5 jours d'immersion début juin à la MDH Chorrier Berriat : rdv murmures et une écho-performance du lieu. Immersion pendant Ouverture Exceptionnelle (octobre) + en cours : La Source, à Saint Martin d'Hères en écho à un projet sur la question de la visibilité des femmes, Superstrates (Saintt Etienne)... Professionnels intervenants: Isabelle ŪSKI (création, Intervenante et performeuse), Géraldine THIERSAULT (Co-intervenante pour les propositions en milieu de soin), Julien VADET (soutien création sonore), Bérénice DONCQUE (regard extérieur).</p>					5 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	AUDIOVISUEL	CLIFFHANGER	<p>Podcast : Séries et égalité, parlons-en ! Le podcast qui sera créé par des jeunes de la Villeneuve et de Teisseire aura pour enjeu de développer l'axe égalité femmes-hommes dans les séries, par l'analyse de leur esthétique, de leur mise en scène, de leurs personnages (psycho-sociologie) et de leur histoire, de leurs créateur-ices et de questionner le rôle que ces œuvres ont à jouer pour mieux appréhender le monde de demain. A préciser que l'axe égalité femmes-hommes est la piste de lancement, qui au fil des débats, tirera forcément les fils d'autres thématiques telles que la convergence des luttes (féministes, antiracistes, ci assistés), la prévention des conduites à risque (rapports aux écrans, savoir analyser et prendre du recul), les luttes en faveur des LGBTQI+, etc. Publics touchés : 10 jeunes de 14 à 18 ans. 4 journées d'atelier. Restitution du projet en juin 2021. Partenariats : Maison de l'image, Cinex et Cinémathèque de Grenoble.</p>					2 000 €		1 000 €	F
1	ARTS VISUELS	CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN (CNAC) LE MAGASIN	<p>Accompagnement à la structuration d'un projet. Lieu d'exposition, d'accueil des artistes, de sensibilisation des publics, Le Magasin est une association importante de la vie culturelle municipale, départementale, régionale et nationale. Le Magasin traverse une période délicate, du fait de la crise sanitaire et du récent départ de sa directrice. Solidaires et soucieux de l'avenir de cet établissement, Etat, Région, Département et Ville souhaitent qu'une nouvelle direction puisse se dessiner dans le cadre des attendus du label des centres d'art d'intérêt national du ministère de la Culture et assurent l'établissement de leur engagement financier à ses côtés. Dans cette période de transition, l'association a donc à mener un temps de réflexion et de concertation, ainsi qu'à structurer un nouveau projet associatif.</p> <p>Le montant proposé correspond à 30 % du déficit prévisionnel de la structure pour l'année en cours (300 000 €). Chaque tutelle contribue à hauteur de son soutien habituel, soit pour l'État 50 % et pour la Ville 30 %.</p>	206 524 €			199 536,85 €	100 000 €		90 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exception nelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	ARTS PLASTIQUES	COLLECTIF COIN	<p>Projets de création et actions pédagogiques. Depuis 2006, une dizaine de spectacles différents a été joué dans plus de 16 pays. Mais Collectif Coin attache aussi une importance particulière à son ancrage dans le paysage culturel local. Ses créations sont régulièrement présentées à Grenoble depuis 2011 (Belle Electrique, inauguration Parc Flaubert, La Casemate, le Cab, le Magasin, le Grand Rassemblement CCN2, Voeux du Maire, etc). Depuis 2016, Collectif Coin assure la gestion de la Salle du Fond : un plateau de 80 m2 au coeur de La Bifurk. Au fil de son développement, Collectif Coin a pu s'équiper de manière professionnelle, et développer des savoir-faire en lien direct avec les problématiques artistiques. L'association souhaite permettre aux artistes confirmés de réaliser leurs projets, en toute indépendance au niveau de leur processus de réflexion/création ; d'apporter aux artistes débutants les outils et savoir-faire nécessaires à la concrétisation de leurs idées, prototypes et projets.</p> <p>Mise en place d'une série d'ateliers à destination des étudiants, en partenariat avec l'EST (Espace Scénique Transdisciplinaire), l'équipement culturel de l'Université Grenoble Alpes qui s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'Université Grenoble Alpes. (projet 2020 repoussé en 2021).</p> <p>Travail de réécriture de la performance MA en collaboration avec le chorégraphe Rachid Ouramdane (projet 2020 repoussé en 2021).</p> <p>Après une résidence au CCN2 avec Rachid Ouradmane, et la danseuse Lora Juodkaite, Maxime Houot prépare une seconde période de résidence. Une représentation de la création sera proposée localement.</p> <p>Moyens humains : 2 ETP.</p> <p>Aide exceptionnelle : soutien supplémentaire au projet de création avec Rachid Ouramdane. Equilibrage avec des projets de création similaires dans les arts visuels.</p>	1 500 €				4 000 €		3 000 € dont subvention exceptionnelle 1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
13	PLURI DISCIPLINAIRE	COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK	<p>Les Bifurkations #7 - Versant Cultures. En 2021, 7^e édition d'une expérimentation collective et multidisciplinaire portée par le Collectif des Usagers de la Bifurk. Ce projet se décline en deux actions combinées : 1/Un travail de co-construction, annuel, rassemblant membres du CUB, partenaires et public pour définir les thématiques et actions proposées ; 2/Un temps fort évènementiel qui se déroule à l'automne et croise les trois entrées thématiques propres à la Bifurk : les Arts, les Sports et l'"Éco" (écologie, économie, écocitoyenneté). Thématique "arts" 21 : démarches DIY dans le champ artistique.</p> <p>Porteurs projet : Big Bang Ballers France, Collectif Coin, Collectif Point Barre Photo, Les Couliesses à Ressorts, Association Diapason, Et Pourquoi Pas?, la Plage de Grenoble, Retour de Scène, Skatepark de Grenoble.</p> <p>Programmation :</p> <p>>> Ateliers : Synthétiseurs Analogiques par Collectif Résonance, Porteurs de Parole Photographiques, Initiation Graffiti par Contratak Prod,</p> <p>>> Spectacle Vivant : Spectacle tout public - Cie Kadavresky, Théâtre Forum « Méritocratie » - Cie La Pagaille, Spectacle tout public - Cie Marzouk Machine, Théâtre d'improvisation - Cie Diapason</p> <p>>> Arts de rue : Visites détournées de l'espace public - Cie les Couliesses à Ressort, Spectacle - Cie Trois Points de Suspension, Spectacle Musical - Cie Blues O'Matic, Spectacle feu - Cie Fuegoloko</p> <p>>>Arts Numériques : Pierce Warnecke, Collectif Coin - « Ma »</p> <p>>> Concerts : Colonie de Vacances (Papier Tigre, Electric Electric, Pneu et Marvin) (France) / Moritz Simon Gets (Allemagne) / S8JFOU (France) / We Want Our Money Back (Grenoble).</p>				119 671,22 € (DAT)	3 000 €		3 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	DIVERS	COLLECTIF KLIP	<p>Ateliers chorégraphiques et rencontres dans le cadre du projet Inventaire / Portraits en exil.</p> <p>Série de rencontres et d'ateliers chorégraphiques individuels menés par Christel Brink Przygodda (chorégraphe) autour de la manière dont des migrant.e.s (se) sont installé.e.s suite à l'exil : témoignages autour des dynamiques sociales et individuelles après l'exode et des expériences d'arrivée. 32 ateliers organisés au studio de danse du 50 quai de France, entre le 27 mars et le 29 juin. Portraits de 20 personnes en migrations, en relation avec différentes structures associatives regroupées au sein du collectif Migrants en Isère, notamment à Grenoble l'Apardap, 3Amie, Cuisine sans frontières, Welcome, l'Ada, ...</p> <p>Le plasticien Philippe Veyrunes construit ensuite un archivage de témoignages en version numérique qui sera diffusé dans une Boucle sans fin/Endlosschleife de matières sonores issues des interviews, montages visuels issus des captations vidéo des séquences chorégraphiques au studio avec les participant.e.s, photomontages des participants dans leur nouvel habitat ou / et environnement et le texte de la déclaration des droits de l'homme découpé et remonter en module vidéo. Parti pris de l'écoute mutuelle, empathique et poétique.</p> <p>Une diffusion du montage est envisagée à la Maison de l'international de Grenoble en septembre.</p>					4 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	DANSE	COMPAGNIE AP'ART	<p>Le fil Rouge, projet de pratiques chorégraphiques amateurs du groupe T1. A partir d'oeuvres du Musée Dauphinois choisies par les participant.e.s, expérience déambulatoire sur la place de l'oeuvre dans un/l'espace public. 15h de répétitions (sur place et en studio), restitution publique le 3 juillet. Proposition vivante de l'interprétation des danseurs face à leurs propres découvertes des expositions permanentes du Musée Dauphinois, rendre vivant les patrimoines. Le groupe amateur de la Compagnie professionnelle Apart existe depuis plusieurs années. Sur la base d'un cours technique hebdomadaire et de 4h de création une fois par mois, il a déjà deux créations à son "répertoire" (Le sacre du printemps et Formica) qui bénéficient d'une certaine diffusion. 7 à 10 danseurs/ses grenoblois.e.s, entre 35 et 47 ans.</p>	Ineligible				5 000 €		1 500 €	F
6	DANSE	COMPAGNIE CONFIDENCES	<p>Diffusion de la pièce chorégraphique QCM. Création 2019 dont la première était prévue en mars 2020. Le calendrier de diffusion se reporte suite à une reprise de rôle et de travail prévue en mai 2021. Questionner les choix : personnels et collectifs, de création et de vie, conditionnés ou libres ... A ce jour, plan de diffusion prévisionnel 2021 : . 13 juin : Extraits de QCM/ Grenoble/ Festival Striptease Cité Danse . Juin : Extraits de QCM/ Crolles/ Festival Espace Paul Jargot (en cours) . août : QCM/ Grenoble/ Festival de la Cour du Vieux Temple . 7 octobre : QCM/ Claix/ le Déclat Dates de visibilité du travail autour de « QCM » . 13 juin : Mini labo Cité Danse autour du travail de la création QCM . 7 juillet : Atelier à la Baj'art autour du travail de la création QCM . 9 juillet : Sortie de résidence à la Baj'art Avec Lauriane Madelaine, Nicolas Diguët, Bruno Maréchal (danseur/ses), Erwan Flageul (Musicien), Julie Callet (chorégraphe). Exceptionnellement il y aura 2 dates au lieu de 3 !</p>					4 000 €		1 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	THÉÂTRE	COMPAGNIE IMPACTE	<p>Création théâtre impro Projet Gredin. La recherche autour du théâtre d'improvisation menée depuis plusieurs années au sein de la compagnie a fait émerger, pour Anne-Cécile Drémont et Johan Rivoire, comédiens et metteurs en scènes, le désir d'écrire à partir d'improvisations et de pousser leur démarche par-delà les limites de l'instantané : extraire la moelle de toutes ces formes de théâtre qui les animent.</p> <p>Le comédien improvisateur est un artiste polyvalent, il est à la fois comédien, auteur, metteur en scène, dramaturge et public. Il sait rebondir, faire avancer l'histoire, faire évoluer les personnages, leurs relations, faire vivre des décors, des paysages, des univers, créer des ellipses, des flash-backs, des monologues. Ce projet s'inscrit dans une démarche innovante, une rencontre entre la richesse du spontané et l'exigence de la mise en scène et de la direction d'acteur.</p> <p>Professionnels intervenant : Johan Rivoire - auteur et comédien; Anne-Cécile Drémont - metteuse en scène et comédienne; David Lombard, Marion Dubots et Patrice Munoz - comédiens; Maxime Quirin - technicien régie : effets, lumière et son.</p> <p>Partenaires : Café Théâtre La Basse-Cour; École des Gens (Grenoble) + en attente de réponse : L'Heure Bleue (St Martin d'Hères), L'Hexagone (Meylan) et l'Atrium (Fontanil-Cornillon)</p> <p>Calendrier : résidences à la Basse-Cour et à l'École des Gens (janv. et avr. 2021) + en attente confirmation des dates pour résidences à L'Heure Bleue et à l'Atrium + en attente retour de l'Hexagone et recherche en cours d'un dernier lieu avant la création prévue à la Basse Cour les 1er, 2 et 3 juillet.</p>	inéligible				2 500 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exception nelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	THÉÂTRE	COMPAGNIE INFUSION	<p>Diffusion des petites formes de la compagnie - "Traversée en circuits courts" . Ce projet, qui comporte quatre petites formes "tout terrain", s'est monté au regard de la situation de "crise" que vit le monde de la culture actuellement. À l'origine, la 1ère création en salle de la compagnie aurait dû se lancer cette année. Faut de visibilité, mais avec la volonté de continuer à transmettre, Flore et Fanny ont adapté leur projet et décidé de retravailler les formes existantes pour les transformer en petites formes qui puissent se présenter en "circuit-court", et aller directement au contact du public, en investissant les cours, les jardins, les terrasses, les bas d'immeubles etc. Il a donné lieu à 4 créations, qui tourneront dès le printemps : 1) Quand nous portera l'océan, un spectacle à la croisée de la danse, du jonglage, de la musique et de la voix; 2) Entre deux rives, un récit conté de la traversée de l'Atlantique à la voile qu'on vécu les deux artistes; 3) Une nuit en mer, une sieste acoustique; 4) Le dit du corps, monté comme des surprises poétiques de slam et de danse.</p> <p>Professionnels intervenants: Flore Viénot : poète slameuse; Fanny Viénot : danseuse ; Gilles Montfort : musicien; Angèle Peyrade : metteuse en scène; Philippe Ducou : regard chorégraphique ; Federica Buffoli : scénographe ; Hélène Behar : costumière ; Jonathan Argemi : créateur lumière et régisseur de tournée ; Sébastien Panaye : administrateur de production. Calendrier: 1) Quand nous portera l'Océan : 7/05 représentation pro - Salle Poly'sons, Noyarey (38) ; + jeu dans les jardins, sur les terrasses de particuliers : 06/06 Noyarey (38), 30/05 péniche de Boris - Toulouse (31) ; 12/06 Grand Lemps (38) ; 17/06 Observatoire Noéma pour les élèves du lycée Vaucanson de Grenoble et les chercheurs dans le cadre du projet "Au pied des étoiles" - Plateau de Bure (04) ; 24/07 Saint-Pierre d'Albigny (73) ; 31/07 Die (26) ; 20/08 en pied d'immeuble, Grenoble (38) ; 11/09 Vaulx en Velin (69) ; 2/10 Paladru (38) ; 2) Entre deux Rives : 27-28/05 - jardins particuliers, Toulouse (31) ; 29/05 jardins particuliers, Tournefeuille (31) ; 26-27/06 Terrasse, chez un.e particulier.e, Villeurbanne (69) ; 24/09 Séminaire des Psychiatres Rhônealpins (GPLR) - Poet Laval (26) ; 3) Une nouvelle vie ? 18/07, Crémieu (38) ; 4) Le Dit du Corps 28/08, rues de Grenoble (38) ; 17/09 dans le cadre du projet "Au pied des étoiles"- Musée Dauphinois - Grenoble (38).</p>					4 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	ARTS DE LA RUE	COMPAGNIE ITHERE	<p>Création récit - arts plastiques - vidéo Une histoire, viens t'asseoir. Au départ, il y a le désir de questionner le lien, sa nature : celui qui me relie à moi-même, aux autres, au monde, à la vie, au passé et au présent. Celui qui nous relie à l'Art, que l'on soit artiste, amateur, passionné ou citoyen. Il y a encore la curiosité de s'attarder sur ce que nouent, brodent, tissent ces liens : un coçon ? Une membrane sous laquelle, invisible, la vie se transforme ? Un "monde réseau" qui réunit et lie tout autre, toute chose, ici et dans l'univers ? Le lien serait-il la clef d'accès au sens, à la compréhension du monde ? Dans cette quête du lien, il y a le voeu de tisser ces fils invisibles de la vie. De risquer la rencontre. A la frontière entre le spectacle vivant, la performance et l'installation, l'oeuvre est construite en trois temps, et propose aux habitants et partenaires de suivre et participer à la création de l'oeuvre. Trois tableaux la composent : LA VEILLEE - Collecte de récits et de matières plastiques / LA PAROLE DU MONDE - Performances dans l'espace public / OEIL-MAIN-BOUCHE - restitution, installation-performance.</p> <p>Professionnels intervenants : Rebecca Plisson - plasticienne, Susie Henocque - vidéaste, et Jennifer Anderson - conteuse ; Calendrier EAC + représentations publiques : Collège International de Grenoble 25/02; 4,11 et 18/03; 1 et 29/04 et 27/05; Printemps du Livre de Grenoble 5-12/05; Ouverture exceptionnelle, cours Berriat, Grenoble 8-16/10; + Musée de Grenoble décembre 2021 décalé à 2022 + Prunier sauvage en cours de calage; Centre médiacal Rocheplane (St Martin d'Hères) février, mars ateliers + 17 et 24/06, 11 et 18/07 ; Heure Bleue (St Martin d'Hères) septembre (en cours); Espace Jules Vallès novembre décalé à 2022; MJC Nelson Mandela (Fontaine) septembre-décembre (en cours) + La Source, Médiathèque Paul Eluard et le Vog (Fontaine) décalé à 2022; Institut Marie Curie (Paris) dans le cadre d'octobre rose (en cours).</p>	1 500 €				8 000 €.		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	THÉÂTRE	COMPAGNIE LES BELLES OREILLES	<p>Diffusion du spectacle Les aventures de Dolorès Wilson. Spectacle familial, à partir de 7 ans. Adaptation musicale et sonore de trois épisodes de la série jeune public Les aventures de Dolorès Wilson écrite par Mathis et illustrée par Aurore Petit. Ce spectacle raconte l'histoire de Dolorès Wilson, intérieurement de première classe, qui fait chaque jour un nouveau métier. Un jour espionne dans une grande entreprise, le lendemain conductrice de bulldozers, Dolorès sait tout faire. Mais son quotidien glisse le plus souvent vers l'inédit et l'imprévu... // L'univers sonore, réalisé par des bruitages (réalisés avec des objets du quotidien dont l'usage est détourné pour devenir musical) en direct et un accompagnement musical au ukulélé, embarque le public dans des aventures palpitantes pleines de coursespoursuites et de rebondissements. Le spectacle est toujours accompagné d'un volet important d'action culturelle avec pour objectif de faire découvrir au public les différentes facettes du médium sonore via des ateliers de pratique (atelier d'initiation aux bruitages, réalisation d'albums sonores, séances d'écoute). Professionnels intervenants : Marie Niechel en alternance avec Alice Maurel, comédiennes; Mathias Chanon-Varreau en alternance avec Jean-François Leclerc, musiciens bruiteurs; Delphine Prat, directrice artistique; Camille Olivier, créatrice et régisseuse lumière et Vincent Collonges, régisseur son. Calendrier : 7-9/01/2021 - Atrium (Tassin) annulé ; 2 et 5/02 - La Faïencerie (La Tronche) Report 14-15/06 ; 17-23/02 - Salle Genton / MJC Lâennec-Mermoz (Lyon); 6-7/03 - report octobre - 06-07/03 L'écoutille (Grenoble); 20/03 - Nuit des musiques (Montluel); 26-27/03 - Centre culturel Louise Michel / MJC (Ambérieu en Bugey); 11/04 (Balaruc-le-vieux); 7/05 - Espace Culturel Navarre (Champ sur Drac); + En attente de confirmation : Le Ciel (Grenoble) ; L'Oriel (Saint Paul de Varces); Théâtre Municipal (Grenoble); La Source (Fontaine); Espace culturel Georges Sand (Saint Quentin en Fallavier); Festival Châlon dans la Rue (Châlon en Champagne).</p>					5 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	DANSE	COMPAGNIE PASCOLI ASS. TERMINAL DANSE	<p>Création film et danse Des Dalles et des Hommes. Création d'un court métrage de fiction qui s'appuie sur un scénario essentiellement porté par la danse et les danseurs, puis diffusion d'une performance chorégraphique, incluant le court-métrage. Projet in situ à La Villeneuve (Grenoble). Thématiques : le groupe et son identité, comment être "Nous", comment s'éclairent les lieux de " l'être ensemble" ? 1/ résidence dans le quartier de la Villeneuve : explorations, écritures chorégraphiques « In Situ », répétitions à ciel ouvert. Échanges avec ceux qui y vivent, publics sollicités ou de passage. Imaginer, via le tissu associatif local, des collaborations ponctuelles. Notamment : association grenobloise de Parkour. 2/ tournage de 7 jours sur place (fin août - début septembre) 3/ diffusion du court-métrage, associé à une performance dansée avec les mêmes danseurs, et une discussion ouverte sur le "Nous" : 2 dates au Meliès + jardin de la caserne de Bonnen(fin 2021), 2 dates au Musée Dauphinois (été 2021), 2 dates au Théâtre Prémol (Grenoble), MonCiné et René Proby (Saint-Martin-d'Hères). Avec Anne Marie Pascoli (chorégraphe), Jeanne Coudurier (réalisatrice), Ximena Figueroa, Delphine Dolce, Lenissei Teicher (danseuses), 2 membres de l'association grenobloise de Parkour, 2 danseurs du quartier, Ali Djilali (comédien) et deux ou trois comédiens d'un atelier qu'il anime.</p>	Ineligible				6 000 €		3 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exception nelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	PLURI DISCIPLINAIRE	CULTURE ET DÉVELOPPEMENT	<p>RÊVE - Ré imaginer la Ville Ensemble (projet co-porté par Culture et Développement/Culture Ailleurs). RÊVE est un projet qui porte de multiples dimensions. Des temps collectifs de travail entre porteurs, structures invitées et partenaires associatifs des quartiers grenoblois touchés, artistes, équipements culturels et partenaires institutionnels (Ville, Métro, État) permettra de partager la philosophie et les objectifs de REVE pendant deux temps en 2021. A) 2 déambulations artistiques sont prévues (multi-quartiers Grenoble). Au départ de Mistral, les déambulations artistiques toucheront plusieurs quartiers traversés par la ligne 12, un des piliers symbolique du projet par sa capacité à relier visuellement plusieurs quartiers en boucle. B) 2 résidences artistiques sont prévues (Mistral, Très-Cloîtres) : l'objectif des résidences artistiques est de faire dialoguer de manière plus approfondie les artistes et les habitants sur un temps plus long de rencontre, permettant le repérage des équipes artistiques par le public et permettant des tisser des liens plus stratégiques, orientés au changement et à l'innovation, avec les associations d'habitants et/ou de quartiers, les citoyens plus en général. C) Résidence1 Parc Bachelard (Mistral) (thème prévisionnel: traversées). Partenaires : Prunier Sauvage, le Parc des Arts. D) Résidence2 Très-Cloîtres : dialogue avec habitants, les artisans du quartier, les primos arrivants autour du patrimoine et des mémoires invisibilisées dans la ville. (avec confirmé : ODTI , échanges en cours : MDH Centre Ville, Atypik , Amal, C'est fait ici. Parmi les artistes impliqués : S. Perroud et J. Lobeddez, C. Perraud (danse participative), C. Bulteau (circassienne), K. Guez (photographe), Nani (couturière), Y. Demoz ou M. Vijette (vidéaste). E) 2 interventions à l'École Anatole France (Mistral). F) Des fresques participatives (multi-quartiers Grenoble) : pour continuer le travail de déambulation 2021 à Mistral, Eaux-Clares, St Bruno, Très Cloîtres, de nouvelles interventions sont prévues dans les anciens et nouveaux quartiers, pour arriver à constituer au fur et à mesure une fresque globale et participative de la ville qui sera ensuite repartagée dans l'espace public et/ou d'autres lieux, avec l'artiste A. Louisgrand. G) Collectes de parole et temps restitution (multi-quartiers Grenoble et Métro). H) Un temps de réflexion et de partage sur des bonnes pratiques locales française et étrangères en marge de la Biennale des Villes en Transition. Moyens humains : 3,5 ETP et 15 bénévoles.</p>	1 500 €			7 027,29 €	6 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	CINÉMA	DOLCE CINÉMA	<p>Festival Dolce cinema - Les rencontres du cinéma italien à Grenoble et en Isère. 15ème édition du Festival Dolce Cinema prévu du 13 au 27 novembre 2021 :</p> <p>Environ 45 à 50 séances (dont 40 à 45 à Grenoble) dont 1ère semaine au cinéma Le Club avec une sélection de films inédits en compétition et une sélection de films en catégorie Panorama.</p> <p>Une 2ème semaine caractérisée par une section scolaire avec un dizaine de séances en ville encore au cinéma Le Club dont 2 à 3 films du Patrimoine (années '60-'99) avec la Cinémathèque et le Ciné-Club à la (salle Juliet Berto). 1 grand Ciné-Concert de clôture en ville. Hors Grenoble : 4 à 6 films dans 3 à 4 salles de l'agglomération et du département (avec objectif de séances scolaires).</p> <p>L'association va également lancer une l'étude sur la possibilité d'offrir une sélection de films en ligne pour l'édition 2021.</p>	5 000 €			1 903,83 €	5 000 €		5 000 €	F
4	LIVRE	EX LIBRIS	<p>29e salon du livre alpin. L'association promeut les livres sur le Dauphiné et la montagne ainsi que les livres écrits par des Dauphinois. Organisation d'un salon et de conférences sur le thème "La vigne et le vin aux environs de Grenoble et en Isère" les 22, 23 et 24 octobre 2021. Moyens humains : 78 adhérents.</p>	4 300,00 €				5 000 €		4 300 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	THÉÂTRE	FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE	<p>20e Festival de la Cour du Vieux Temple - 19-28/08 - Cour Marcel Reymond. Festival familial qui se déroule à la fin de l'été. La programmation se compose chaque soir d'une 1ère partie de soirée accueillant des "découvertes", et un spectacle de théâtre en 2ème partie. Les soirées s'ouvrent avec la "demi-heure joyeuse", qui permet la découverte de nouveaux talents ou le rodage de spectacles en création, dans une ambiance de guinguette. L'équipe du festival est 100% bénévole et construit sa programmation et son fonctionnement dans une démarche éco-responsable (vaisselle réutilisable, tri selectif et déchets limités au maximum, alimentation et boissons en circuits courts et locaux, toilettes sèches etc.). Tarification : "Demi-heure joyeuse" : gratuit; 1ère partie uniquement : 8€; 2ème partie uniquement : 14€ plein tarif et 10€ tarif réduit; pass soirée adultes : 18€ plein tarif et 14€ tarif réduit; enfants 3-10 ans : 5 € + gratuité pour les jeunes du Foyer de l'étudiant qui donne sur la cour + partenariat avec le service "garantie jeune" des Missions locales de St-Martin-d'Hères, Grenoble et sud Isère.</p> <p>Programmation : 19/08 19h (clown) Opération Artichaut, cie Les Piaffes ; 19, 20,21, 26 et 27/08 21h (théâtre) Les Plaideurs, Cie Petits bâtons production ; 20/08 19h (Spectacle musical) Désir, ondes, ailes, cie Rindineddha ; 21/08 19h (Musique traditionnelle), Frères de sac 4tet ; 22/08 19h (Cirque) Etrange étranger, Duo Kilombo ; 23/08 19h Musique italienne (en cours) ; 23/08 21h (Théâtre) La Locandiera, Théâtre de l'Arc en Ciel ; 24/08 19h (Théâtre) La sœur de Jésus Christ, Théâtre du risque ; 24 et 25/08 21h Les Empreint'heures, Le collectif en retard ; 25/08 19h (Danse) QCM, Cie Confidences ; 26/08 19h (Chansons théâtralisées) Hep ! Crabouif, t'aurais pas vu Higelin ?, Benoît Olivier et Thierry Ronget ; 27/08 19h (Chansons africaines) Okomé ; 28/08 19h (Théâtre) Dis non à ton nom, Cie Qui ; 28/08 21h (Chansons festives) Boulevard Boulegant, Les Colporteurs de rêves + demi-heures joyeuses tous les jours entre 18h et 18h30 (en cours de programmation).</p>					4 000 €		2 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub.DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	CINÉMA	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM GAY ET LESBIEN	<p>Festival Vues d'en face 2021, du 18 septembre au 15 octobre (moyens humains : une dizaine de bénévoles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'une séance gratuite au Club pré-Festival (entre 18 et 25/09) pour retrouver le public de Vues d'en Face. • Participation à la Pride, marche des fiertés et proposition séance en partenariat semaine du 18 au 25/09 • Les films cœur du Festival : 3 séances en partenariat :- Bib Kateb Yacine (18/09), Bibliothèque centre-ville 22/09, Ciné Club 29/09. 8 séances au Cinéma Le Club du 30 septembre au 3 octobre (une séance courts métrage, 2 documentaires et 6 longs métrages fiction) Films en cours de visionnage et sélection. • Les invités : 3 projets invitation réalisateurs pour débat séance film Cinéma Le Club • Exposition, recherche location salle en cours. • Distribution affiche déjà réalisée à ce jour par Supcréa, jeux concours. • Cinémathèque de Grenoble : petites formes et/ou projection et/ou cycle annuel. • Midi/Minuit : projet projection-débat, soirée cabaret Ruby & Rita • Namoro - duo lesbien musical et poétique : concert • Festin des Idiots : spectacle / Les 12 Travelos d'Hercule, contact en cours. • Soirée de clôture en réflexion selon normes sanitaires. 	7 000 €	3 000 €		2 044,61 €	7 000 €		5 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
13	PLURI DISCIPLINAIRE	FUSÉES	<p>Les perspectives de l'escargot - Marches itinérantes et artistiques. Au croisement de plusieurs disciplines artistiques (photographie, land-art, chant, théâtre, musique, conte, micro spectacle itinérant, installation plastique et sonore), ce projet invite ainsi à redécouvrir le territoire dans une approche artistique et culturelle dont les participants peuvent devenir « spect-acteur ». Regarder et s'appropriier nos espaces du quotidien sous un angle artistique et culturel.</p> <p>Quatre sentiers artistiques sont proposés, tous au départ de la Place des escargots (Vigny-Musset, Grenoble). Chaque sentier se compose de 15 à 30 étapes, de 40 à 50 minutes chacune pour les étapes urbaines (en construction) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie de coquilles / Sentier jaune (Grenoble > < Vercors) - Traces luisantes / Sentier rouge (Grenoble > < Trièves) - Trouver la cadence / Sentier bleu (Grenoble > < Belledonne) - À l'Aveuglette / Sentier orange (Grenoble > < Chartreuse) <p>Alternance d'étapes de création partagées avec des habitantes (expérimentation des étapes du sentier) et de déambulations spectacles (temps fort où la réalisation du sentier dans sa totalité sera proposée). Projet éco-responsable : tout se déroule à pieds. Projet 2020 - 2023. En 2021, pour respecter les jauges de 6 personnes imposées par la Covid, travail sur les temps de création partagée sur plusieurs sentiers. Collaboration avec la MDH Chorrier-Berriat et la MDH Prémol (en cours). Quatre itinérances dans le cadre de la Biennale des Villes en transition. Co-direction artistique : Pascal Auclair & Marielle Imbert. Claude Héraudet, plasticienne, géographe ; Marie Boiton, dessinatrice ; Maxence Auclair, photographe ; Franziska Lück, architecte, volleyeuse ; Angelina Galvani, conteuse ; Isabelle Loisy, comédienne ; Rémi Auclair, musicien et comédien ; Gilbert Gosselin, plasticien ; Marie-Gabrielle Jean, écrivain ; Mylène Vijette, vidéaste ; Bruno Boussard, plasticien.</p>					7 500 €		2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	MUSIQUES	HADRA	<p>Actions culturelles et accompagnement des amateurs autour des musiques électroniques. *Les 20ans d'Hadra - du 6 au 12 septembre 21 : Proposition d'actions qui retracent l'histoire et célèbrent les arts défendus par l'association. En investissant divers lieux emblématiques de l'histoire de l'association, l'évènement permettra aux publics de découvrir ou se remémorer l'univers artistique de la scène psytrance. Une semaine pour mettre à l'honneur les artistes visuels et scénographes, compositeurs, partenaires socioculturels, bénévoles, DJs, performeurs ayant collaboré avec l'association à travers une exposition, une conférence sur l'historique du projet Hadra, du festival et du label, des ateliers, des concerts et des rencontres. Une journée dédiée à l'accueil de groupes scolaires et aux jeunes usagers de structures socioculturelles partenaires. Réalisation d'un recueil de photos et de témoignages sur le mouvement psytrance (en partenariat avec Et pourquoi pas?). Gratuité ou prix libre pour les ateliers, l'exposition et la conférence afin d'être largement accessible. PARTENARIATS et lieux de diffusion : Bobine, Ampérage.</p> <p>Aide exceptionnelle: projet déjà accompagné sur 2021 (9k€), proposition de subvention exceptionnelle pour accompagner la manifestation prévue par l'association pour les 20 ans d'Hadra.</p>	9 000 €				15 000 €	CM 01/02/2021 15 000 € aide excep covid dispo 14 + 9 000 € droit commun	Subvention exceptionnelle 2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	THÉÂTRE	HÔTEL EUROPA	<p>Diffusion de la création théâtrale En fuite ! Confessions d'une librairie. Création théâtrale à partir du récit de Françoise Frenkel "Rien où poser sa tête". L'adaptation s'appuie principalement sur la dernière étape du parcours de Frenkel, depuis son arrivée à Grenoble fin 1942 : ses trois tentatives de passage en Suisse, son arrestation, sa détention à Annecy, son procès à Saint-Julien-en Genevois. Le récit est ponctué par des flash-back dans l'histoire de Frenkel.</p> <p>Professionnels intervenants: Michal Laznovsky: auteur du texte, metteur en scène / Frederika Smetana: assistante à la conception du projet, comédienne / Bruno La Brasca et Philippe Vincenot : comédiens / Daniel Martin : décor / Jonathan Gagnereaux: lumières</p> <p>Calendrier : 19/03 Médiathèque de Villeneuve-les-Avignons + rencontre et discussion avec le public ; 20/03: Musée de la Résistance de Arles + rencontre et discussion avec le public ; 25/04 : Musée de la Résistance de Besançon + rencontre et discussion avec le public; 27/04: Lycée d'Alleverd (38) représentation précédée d'ateliers avec les élèves ; 03/06 : Thonon-les bains, dans le cadre des « Quatrièmes Journées des Justes » organisées par la LICRA France et Suisse ; 16/07: Lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon; 4-10/10 : Théâtre Prémol, Grenoble : 4 représentations tous publics + 1 représentation scolaire avec répétition publique et rencontre avec les habitants, ateliers avec des élèves. En collaboration avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. (initialement prévu en mai 2020); mai 2022 Théâtre des Marronniers, Lyon(69) - report mai 2021.</p>	inéligible				4 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	MUSIQUES	LA PETITE PHILHARMONIE	<p>Saison 2020-2021 : Pratique d'orchestre amateur encadrée par des professionnels . Permettre à des musiciens de se rencontrer et partager dans une activité musicale collective. Orchestre symphonique composé d'une 50taine d'amateurs et d'un 1er violon salarié :</p> <p>*répétition hebdomadaire et quelques week-end à la salle Morillot (n'a pas pu être maintenu)</p> <p>*4/5 concerts par saison sur un répertoire classique et moderne accessible (requiem de Fauré, symphonie du nouveau monde, concerto pour piano de Rachmaninov)-16/17 mai à la salle Messiaen (annulé)</p> <p>*Concerts et 3/4 répétitions avec des solistes professionnels</p> <p>Intervenants professionnels</p> <p>*Cécile Ackermann, violoniste salariée, encadrant toutes les répétitions</p> <p>*Delphine Ardiet (soprano soliste) et Florent Karrer (baryton soliste) interviendront sur 2 répétitions et 2 concerts ; Hugues de Nolly (pianiste soliste) interviendra sur 4 répétitions et 2 concerts.</p> <p>Actions culturelles de l'orchestre de musique de chambre "Lpépino" d'une 10zaine d'amateurs (concert gratuit):</p> <p>*répétition hebdomadaire</p> <p>*Intervention musicale et présentation des instruments : concert jeune public à la maison de l'enfance Malherbe (décembre 2019), hôpital sud (février 2020), resto du coeur, divers écoles (printemps 2020).</p> <p>Défavorable : aucune activité présentée n'a pu être maintenue cette année du fait de la crise sanitaire.</p>	1 000 €			2 835,96 €	1 000 €		0 €	D

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	PLURI DISCIPLINAIRE	LA SOUPEPE	<p>Projet culturel d'art numérique, ateliers beatmakers. Dans le cadre des animations de proximité proposées par l'association, aborder la place et l'impact des écrans par des ateliers artistiques et ludiques. Enseigner les différents usages des outils numériques à des fins artistiques et ouvrir le champs des possibles au-delà des réseaux sociaux, jeux vidéo... qui conditionnent et restreignent malheureusement l'expression, l'imaginaire et la créativité. Ce projet s'inscrit dans le souhait de marquer plus fortement la culture comme fil rouge du projet associatif.</p> <p>30 ateliers gratuits d'1h30 de créations numériques (musique et vidéo) animés par deux artistes musiciens (Arturo PALACIOS et Franck LITZLER) à destination des enfants, pré-ados, ados, jeunes et familles (ateliers parents/enfants). Chaque artiste interviendra dans 2 quartiers, installé en résidence artistique dans une structure partenaire : quartier Mistral, avec le Prunier Sauvage, groupe de jeunes rappeurs de 18 ans + quartier Abry, à la Villa Abry (MDH Anatole France, 4 demi-journées en juillet) avec des pré-ados et présentation aux familles + quartier Eaux-Clares, Au Café des enfants, avec pré-ados + quartier Lys Rouge Camine, au Rocher (en cours).</p> <p>>> concevoir des oeuvres musicales et vidéos collectives à partir d'outils numériques familiers (téléphone portable, ordinateur, tablette).</p>					2 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	THÉÂTRE	LES INACHEVÉS	<p>Projet Hospitalité : Fabrique d'humanité - Prémices des Rencontres de l'Hospitalité. Ce projet de trois ans est vu comme un laboratoire qui vise à expérimenter de nouvelles manières de faire événement, d'habiter un territoire, de le respecter, de le voir. Cette philosophie s'incarnera dans la mise en oeuvre d'un projet : art / écologie / humanité / solidarité qui aboutira dans les Rencontres de l'Hospitalité, organisées et portées par l'association en 2022. L'année 2021 est consacrée à la rencontre et à la collecte de matière auprès des habitants, ainsi qu'à la structuration du projet, et des partenariats:</p> <p>1) Don de Gestes / Faire un geste - Action prévue en 2020 - reportée en 2021 : les habitant.e.s. sont invité.e.s, par un geste, un mot, un poème, un chant à dire "bienvenue sur le territoire de la métropole grenobloise" à leur ami.e.s, leur famille, leur voisin.ne.s, au nouveau arrivant, à l'étranger.</p> <p>2) Gestes d'hospitalité : gestes d'humanité - Action prévue en 2020 - reportée en octobre 2021 - 10 jours : A travers des gestes et des mots, des personnes de culture étrangère vivant à Grenoble sont invitées à partager leur expérience de l'hospitalité dans un parcours artistique sensible. Partenaires : Ligue de l'enseignement, UnisCité, Migrants en Isère, APARDAP, MJC / Théâtre Prémol, 3AMIES, Oiseau Bleu, Mission Locale, association des Sénégalais de l'Isère... Artistes pressentis : João Luiz Bulcão - Photographe; Agnès Quillet - Vidéaste; Fani Carencó - entretiens</p> <p>3) Tracer son chemin : trajectoires d'hospitalité - 10 jours - Novembre / Décembre 2021 Photo et prise de son. L'habitant devient "guide" et fait visiter la ville sous le prisme de sa vie quotidienne. A un moment du parcours, dans un lieu choisi par le guide, il offre un geste d'hospitalité qui est photographié. Cartographie sensible de la ville par les habitants. Artistes pressentis : Emilie Wadelle - Prise de son; Driss Aroussi - Photographe; Entretiens - Léna Osseyran.</p>					6 500 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub-DAC exception nelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
6	THÉÂTRE	LES PHOSPHO RESCENTES EN SCÈNES	<p>Diffusion du spectacle musical et de marionnettes jeune public Oratorio des Animanimaux.</p> <p>Le collectif les Phosphorescentes en scène propose à la petite enfance et aux familles un univers poétique et sensible, dans lequel l'aspect scénique et visuel très fort rencontre la musique, la danse et le théâtre pour des spectacles très sensoriels. La recherche menée par le collectif vise à mettre les spectateurs, petits et grands, dans un état de contemplation et de disponibilité à ressentir.</p> <p>La nouvelle création du collectif Oratrio des Animanimaux est pensée autour de l'univers du conte et de la représentation qu'ont les enfants des animaux. Ainsi, coq, souris, papillon, lézard, loup etc. se succèdent sur scène dans ce qui représente une journée, du lever au coucher. Chacun raconte son histoire, mêlant réel et imaginaire.</p> <p>Professionnels intervenants : Marion Mercier : mise en scène, jeu, scénographie, marionnettes; Geneviève Burnod: composition, chant et jeu; Elisabeth Bertin : texte.</p> <p>Partenaires : Espace Paul Jargot (Crolles), MC2 (Grenoble), Espace 600 (Grenoble); Théâtre Sainte-Marie d'en Bas (Grenoble), Odysée (Eybens) en discussion</p> <p>Calendrier : décembre 2020 : Le Diapason (Gières) ; L'Odyssée (Eybens) 4 jours de résidence; février 2021 : Le Diapason (St Marcellin); mars 2021 : La Belle Electrique (Grenoble); École Marceau (Grenoble); avril 2021 : École Diderot (Grenoble); Festival Instant T (Crolles); Mai 2021 : École Ferdinand Buisson (Grenoble); Muséum d'Histoire Naturelle (Grenoble); octobre 2021 : Festival Tu Peux l'Ouvrir (Vif); novembre 2021 : Festival Les Arts en Herbes (La Côte St André); mars 2022 : Le Grand Angle (Voiron).</p>	Ineligible				4 000 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	PLURI DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS, TEXTE, MUSIQUES)	LES PRODUCTIONS DU BAZAR	<p>« Passage comme une image" : résidences artistiques participatives et création d'un livre. Associant images, sons et musiques, le projet des Productions du Bazar est de créer une œuvre collective réalisée en collaboration avec les résidents, personnels et habitants de plusieurs structures à vocation sociales (Centre d'Accueil Intercommunal de Grenoble du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Henri Tarze, Maison des habitants Chorrier Berriat). Plusieurs temps de résidences sont prévues pour construire l'écriture d'un livre-album autour de la thématique du passage : le passage, temporel ou géographique, nous mène vers autre chose, porte en lui l'idée d'une transformation ou d'une transposition. C'est cette nouveauté, parfois cette peur ou cet espoir qu'interrogeront les artistes : la quête, l'idée qu'on s'en fait, sa réalité. Avec les résidents du CAI, puis en allant à la rencontre d'habitants, ils vont tenter de répondre à ces questionnements et restituer leur travail de recherche et de rencontres à travers un livre-album. La matière de ce livre se construira lors des différents ateliers animés par les intervenants : écriture, prise de son, enregistrement de musiciens, photographie et croquis. Les deux années de résidences aboutiront à la création d'un livre-album intitulé "Passage comme une image", qui sera présenté lors d'un événement festif fin 2021. Cet événement est aussi l'occasion de faire se rencontrer des personnes reliées par leur participation à un même projet artistique et qui vivent ou fréquentent un même territoire et qui ne se connaissent pas. Les artistes intervenants dans ce projet sont Guillaume Douady, comédien, clown, documentariste / Christoo Duron, vidéaste, photographe, chargée de production / François Brossier, musicien, percussionniste. Calendrier : le calendrier de résidences et ateliers a été bousculé par la crise sanitaire, mais à la demande des partenaires du projet, la première résidence aura lieu CAI du 6 au 10 juillet 2020. Les trois autres ateliers vont prochainement être mis en place (4 résidences d'une semaine courant 2020 puis autant en 2021).</p> <p>Aide exceptionnelle : aide exceptionnelle pour la seconde et dernière année d'un projet qui n'avait pas reçu un soutien suffisant en 2020 pour assurer son déroulement. Equilibrage avec des projets de création similaires dans les arts visuels.</p>	1 000 €				5 000 €		3 000 € Dont subvention exceptionnelle 2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	MUSIQUES	L'OISEAU À PLUMES	<p>Fol Orchestre : Accompagnement à la pratique amateur de la musique ancienne. Sous la direction artistique de Myriam Courbet, flûtiste à bec, la compagnie porte deux ensembles musicaux dont le répertoire appartient essentiellement à la musique ancienne : "Antique Moriones" , ensemble semi-professionnel, "Le Fol Orchestre" , ensemble amateur.</p> <p>>> Fol orchestre : La compagnie propose différents stages et ateliers tout au long de l'année, ayant pour but commun de développer et d'accompagner les pratiques amateurs de la musique ancienne et de la danse traditionnelle ou médiévale. L'orchestre, composé d'amateurs collégien.ne.s, étudiant.e.s, actifs et retraité.e.s, se réunit à raison d'un mercredi sur deux (2 h) + une fois par mois le week-end (4 h) à la Baj'Art et se produit une fois par trimestre ainsi que lors du Festival. Encadrement : Myriam Courbet et occasionnellement Margaux Goubet. <i>En raison de la crise sanitaire, les activités amateurs n'ont pas pu reprendre en présentiel en 2021. En revanche, elles ont été poursuivies en distanciel au moyen de plusieurs techniques requérant l'outil informatique (padlet, visioconférence, enregistrement audio...)</i></p> <p>>> Festival "Les Journées de la flûte à bec" : 3ème édition du 24 au 26/09/21, événement organisé par la compagnie pour créer des liens entre les flûtistes, élèves, amateurs et professionnels, mieux connaître la flûte à bec et faire découvrir au plus large public toute la richesse de l'instrument. Lieux partenaires : CRR de Grenoble, CRI Jean Wiéner (Échirolles), CRR de Chambéry, AMT La Tronche, EHPAD Ma Maison (La Tronche), Salle des fêtes du Pont-de-Claix. Thématique 2021 : "Médiéval et contemporain" met en miroir les deux extrêmes temporels du répertoire, au travers de Master-classes, d'ateliers, de conférences, de concerts, et d'un bal. Auront lieux à Grenoble : 2 masterclass de Pierre Hamon et Philippe Renard au CRR ; concert au Musée Dauphinois.</p>					2 000 €		1 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
8	ARTS NUMÉRIQUES ET MUSIQUES	LOUDMILA PROJETS	<p>Les Olga : installation visuelle et musicale participative. Les Olga sont des goûtes d'eau invitées dans une installation lumineuse, sonore et participative dont voici le synopsis : "Non, tout n'a pas encore été découvert, transformé, détruit, possédé par les hommes. Non. Il reste quelque chose d'intouchable. D'impénétrable. Accessible seulement par un touché délicat, un regard curieux, une écoute attentive et subtile. Les Olga. Sous terre, bien à l'abri du soleil, des gouttes d'eau à la taille d'une roue de vélo sont suspendues à une roche. Elles se remplissent et se vident indéfiniment. Telles les branches d'un arbre, elles sont connectées les unes aux autres. Quiconque ose s'aventurer, pourra interagir. Elles se laisseront alors charmer par les envies de couleurs et de lumières de ses visiteurs."</p> <p>Calendrier de diffusion Les Olga :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 jours le week end du 31 octobre et 1er novembre reportés à l'automne 2021 dans le cadre d'Halloween au musée archéologique de Grenoble. Plusieurs représentations sont prévues sur les deux jours. - 3 jours les 27, 28, 29 en mai 2021 dans le cadre du festival DNA avec plusieurs représentations prévues dont 1 journées dédiées à l'EAC. - 20h dédié à de l'EAC dans une école maternelle à Echiroles dans le cadre du projet "Les écrans parlons-en" + 1 soirée avec représentation de la production + 1 soirée avec représentation des Olga. - Festival d'art numérique à Ugine en février 2022 + EAC fin 2021 (maternelle et collège). <p>Création sonore et visuelle : Andréanna Lukac alias Flaca Boonse .</p> <p>Mixage / Mastering : Denis Morin alias Vague Imaginaire.</p> <p>Création installation : Flaca Boonse (conception décor, fabrication interface), Christelle Mechain (fabrication électronique, interface interactive) https://www.facebook.com/mechainchristelle, Eric Margery (plasticien) (www.ericmargery.fr).</p> <p>Regisseur technique : Aurélien Marti.</p>					2 000 €		1 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	ARTS DE LA RUE	MIX'ARTS	<p>Festival d'arts de rue Merci Bonsoir! #6bis 14-18/09/2021 - Centre ville et Parc des Champs Elysées. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 jours organisés autour d'un "village" axé sur les arts de la rue: programmation pro + valorisation pratiques amateurs. Spectacles, concerts, sous chapiteaux, décoration thématique, fête foraine alternative, fusée boîte de nuit, animations, entre-sorts, etc., - actions de médiation en lien avec le festival et sa programmation en amont, - coproduction avec le Prunier Sauvage-Parc des Arts. Festival attentif à son empreinte écologique : achat et vente de produits locaux (buvette, snack, catering) et actions de sensibilisation. <p>Aide exceptionnelle : l'association rencontre des difficultés économiques, volonté de soutenir le développement de leur festival et des arts de rue.</p>	8 000 €		8 500 € (dispo 7)		20 000 €	<p>12 273 € aide covid dispo 14 CM 01/02/2021</p> <p>3 500 € dispo 7 CM 14/06/2021</p>	16 000 € dont subvention exceptionnelle de 8 000€	F.
2	MUSIQUES	ORFEO	<p>Pratique amateur des musiques du monde : ateliers, stages, projets socio-éducatifs. Association d'éducation populaire musicale, Orfeo propose des ateliers hebdomadaires et autres activités encadrés par 9 enseignants musiciens professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Ateliers hebdomadaires de pratique amateur des musiques du monde (chorales, flûte de pan, percussions africaines, balafon, steel-drums, Hang). * Interventions extérieures par l'intermédiaire de structures socio-éducatives (Écoles, petite enfance, MJC, maisons de retraite,..) et organisation de stages de pratique pour débutants et confirmés avec des intervenants reconnus. * Participations à des manifestations culturelles : concerts de restitution du travail des ateliers (Fête des tuiles, marché de Noël, commémorations, maisons de quartier.). Ateliers Batucada, ateliers découvertes percussions africaines. <p>>> Partenariats : forte collaboration avec le CRR ; collaboration avec MJC, écoles élémentaires, maisons de retraite, centres petite enfance, centres de loisir, maison d'enfants du Rachais, ADATE.</p> <p>>> Depuis 2019, forte volonté de multiplier les ateliers à destination de publics éloignés, pris en charge en tout ou partie par l'association, grâce aux interventions extérieures payées en prestations.</p> <p>Remarque: Depuis mars 2020, toutes les activités de l'association ont été quasiment mises à l'arrêt, très peu de cours ont pu avoir lieu, de même pour les interventions extérieures. Au vu de l'absence d'activité et d'un résultat comptable 2020 positif, proposition d'accompagnement minimum pour 2021.</p>	2 500 €				2 500 €		1 000 €	F.

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
3	PATRIMOINE	PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT	<p>Création d'un livre "Une entrée de Grenoble Verdoyante chargée d'histoire". Réalisation en 2021 d'un livre illustré, sur l'entrée de Grenoble par la Route de Lyon, site chargé d'histoire et vitrine de la capitale dauphinoise depuis 4 siècles. Seront abordés successivement la description et l'histoire des sites emblématiques :</p> <p>L'Esplanade de la Porte de France La Porte de France Le port et la porte de la Roche Le pont Eiffel Le quai de France Le jardin des Dauphins</p> <p>L'ouvrage complet réalisé en quadrichromie, broché et couverture cartonnée, texte et illustrations, fera environ une soixantaine de pages. Il viendra compléter la collection de livres édités sur le patrimoine par l'association depuis plus de 10 ans. Moyens humains : 105 adhérents dont une trentaine de bénévoles.</p>	2 800 €				3 000 €		0 €	D
3	PATRIMOINE	SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIÈRE ?	<p>Projet culturel de valorisation du patrimoine funéraire et création d'une balade musicale .</p> <p>- Création en cours d'une visite théâtrale avec la Cie de l'Élan Théâtre, sur le thème de l'essor industriel et commercial de Grenoble au XIXe La première représentation aura lieu aux JPE en septembre 2021.</p> <p>- Programme de visites classiques et avec nouveaux thèmes, au Printemps de mars à début juillet et à l'automne de septembre à novembre.</p> <p>- Animations en partenariat avec le Musée Dauphinois à partir de septembre 2021 autour de l'industrie gantière à Grenoble du XIXe siècle au début du XXe : Exposition dans la chapelle Saint-Roch dédiée aux gantiers inhumés à Saint-Roch et sur les grandes maisons de la ganterie grenobloise, visites du cimetière sur la même thématique, et édition d'une brochure sur les gantiers.</p> <p>- Restauration ou rénovation de tombes, inscrites dans l'inventaire des 830 tombes remarquables de Saint-Roch, qui font partie des circuits de visites. Objectif : remise en valeur de 3 à 4 monuments par an.</p> <p>- Édition d'une brochure sur l'histoire du cimetière Saint-Roch : les cimetières anciens de Grenoble, la création et l'implantation de Saint-Roch à l'Île Verte avec un catalogue de personnages inhumés à Saint-Roch.</p> <p>- Conférence sur les alpinistes et les montagnards reposant à Saint-Roch par Raymond Joffre. Moyens humains : 80 adhérents.</p> <p>Aide exceptionnelle : soutien au projet 2021 de création avec la cie l'Élan.</p>	2 250 € (dont 750 € virement direction des cimetières + 1500 € DAC)				4 500 €		2 500 € dont subvention exceptionnelle DAC 1 000 € (hors virement cimetières)	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	MUSIQUES	STARA ZAGORA	<p>Le Tympan dans l'Œil - Festival de ciné-concert - 12ème édition. 'Le Tympan dans l'oeil est un festival consacré au ciné-concert présentant des créations musicales originales sur des films plutôt connus, pour tous les publics et une sélection jeune public.</p> <p>>> Festival du 23/11 au 05/12/2021 : programmation de 24 séances pour 11 spectacles (dont 4 créations 2021 parmi lesquelles 2 sont des créations "Tympan dans l'oeil"). Sur ces 11 spectacles, 7 sont accessibles au jeune public. Artistes : BARON SAMEDI, WILFRIED THIERRY, SAMMY DECOSTER & DAMIEN LITZLER, ZÉRO, FILS DE TEUHPU, PIERRE FABLET, SZ, ZONE LIBRE, TOTORRO & FRIENDS, GREGALDUR, ORIKI & WOZ KALY.</p> <p>>> Ateliers pédagogiques : 44h d'ateliers d'initiation à la création cinéconcert auprès d'élèves de 4 classes du CP à la 4e à Grenoble dont 2 classes du collège Olympique, avec restitution à l'espace 600 en première partie du spectacle prévu. Rencontres et échanges avec les artistes sont prévus à l'issue de la plupart des séances.</p> <p>>> Rencontres nationales du ciné-concert : 2-4/12, Bobine, pour la première fois, le festival organise des rencontres professionnelles. Objectifs: Promouvoir collectivement le cinéconcert pour permettre une meilleure reconnaissance auprès du grand public et des décideurs, créer des partenariats sur de nouveaux projets, diffuser au mieux les créations «Tympan dans l'oeil» et attirer des musiciens sur des mini-tournées régionales pendant le festival. // Participants : Artistes, scènes nationales et structures région, IF, partenaires publics, autres festivals, producteurs-tourneurs de ciné-concert</p> <p>>> Les lieux de diffusion : La Bobine, l'Espace 600, Le TSMB, L'Amphithéâtre (Pont-de-Claix), Le Cairn (Lans-en-Vercors), La Faiencerire (Tronche), La Source (Fontaine) ;</p> <p>>> <i>Autres activités de l'association à l'année :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - création du groupe SZ & Holy Bones (3 ciné-concerts tous publics, 3 ciné-concerts pour le très jeune public) ; - diffusion du groupe SZ (450 représentations données / + de 60 000 spectateurs touchés depuis 2012) ; - formation, échange artistique et pédagogie : 256 heures d'ateliers menées en 2021. <p>Aide exceptionnelle : prise d'ampleur du festival et nouvelle activité de rencontres nationales autour du ciné-concert qui justifie une aide exceptionnelle au lancement.</p>	3 000 €				6 000 €	4 585 € Aide covid dispo 14 (CM.29/3/2021)	5 000 € dont subvention exceptionnelle 2 000 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
8	ARTS PLASTIQUES	TOUS TRAVAUX D'ART	<p>Aide exceptionnelle . Projets de création : "3,14 km2 (suite)" et "La ville écran". Création de "3,14km2" : Ici-Même au départ du lieu-dit Train fantôme réinterroge son territoire d'implantation, l'architecture même des lieux et ses multiples usages connectés à son quartier, à sa ville. Le ralentissement induit par la pandémie a provoqué une attention et une perception renouvelée et inattendue de nos espaces proches. En juillet 2020, passant.e.s, maraîchers, cafetiers, les rues voisines et la place du marché ont accueilli les pratiques ralenties d'Ici-Même. Le paysage sonore s'est laissé attraper, une exploration yeux fermés et oreilles grandes ouvertes a révélé de nouveaux espaces, de nouvelles sonorités. De nouvelles langues aussi.</p> <p>En 2021, une attention particulière sera portée sur l'écoute des langues parlées ici. La diversité de ces langues dresse un instantané des récents mouvements de ce quartier. Une chance à condition de se lancer dans le passage de l'une à l'autre des langues, de tenter la traversée, la traduction Voyager entre les langues, entre deux, en commençant par les écouter. Il s'agira de proposer une collection de balades sensorielles à pratiquer, à écouter, à partager. Création de "La ville écran" : De Janvier à mars 2021, organisation d'une marche exploratoire des écrans de la ville mensuelle à Grenoble et dans sa métropole. Comment la ville s'est peu à peu habillée d'écrans? A partir de ces explorations, proposition d'un itinéraire, récit sonorisé conduit par les écrans qui veillent. Artistes : Jacques Boyer, Evelyne Lonchamp, Corinne Pontier, Samson Pignot, Collectif O.A.S.I.S.</p>	4 800 €			4 800 € redevance d'occupation	10 000 €		6 000 € dont subvention exceptionnelle 1 200 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
4	ARTS DE LA RUE ARTS DE LA PISTE	VITANIM	<p>Festival de cirque "Courts CIRCuits" sous chapiteau à l'Esplanade – À l'origine organisé par l'école de cirque Vitanim du 17 au 28 juin 2020 et décalé du 17 au 25 octobre : regroupe autour d'une programmation des compagnies de cirque locales émergentes, des élèves en formation professionnelle au métier d'artiste de cirque, des élèves amateurs en perfectionnement de l'école Vitanim et d'autres écoles, invitées à participer.</p> <p>Cet évènement présente de nouvelles formes de cirque et participe à la professionnalisation des compagnies issues de l'école ou non en les insérant au sein d'un réseau professionnel.</p> <p>Tarifification : Tarif unique à 10 € pour les spectacles // Ateliers scolaires 95 € par classe // Ateliers tout public : 10 €.</p> <p>Programmation : compagnies en voie de professionnalisation, professionnelles et élèves de l'école de cirque se retrouvent pour proposer au public un temps d'échange et de spectacles et animations le temps de deux semaines.</p> <p>10 ateliers scolaires pouvant accueillir jusqu'à 3 classes chacun ; 4 journées d'ateliers tout public (2 sous chapiteau, 2 en extérieur) + programmation artistique amateur et professionnelle : 21/06 Fête de la musique avec 2 orchestres; des spectacles professionnels (23/06 16h et 19h : clown; 27/06 16h : Hôpital du bonheur; 28/06 19h Cie Waïpa; 29/06 19h Duo Kilombo: 07/07 et 9/07 16h et 19h à confirmer); 3 soirées de cabaret les 26/06, 3/07 et 10/07; des temps de représentation pour les groupes amateurs de l'école et pour la formation professionnelle les 24/06 et 2/07; un partenariat avec le festival du numéro de clown porté par le Bateau de Papier pour une soirée numéro de clown le 30/06; des temps dédiés aux sélections pour les formations professionnelles BPJEPS arts du cirque le 1/07, artistes de haut niveau de l'Université Grenoble Alpes le 8/07, formation professionnelle 2021-2023 de l'école les 5-6/07; des répétitions et représentations tout public et scolaires; les rencontres régionales des écoles de cirque avec ateliers, master class et scène ouverte le 4/07 et un temps festif de clôture le 11/07.</p>					4 500 €		1 500 €	F

Dispo	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subvention DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant demandé projet 2021	Sub déjà accordée pour 2021 DAC	Montant proposé pour le projet 2021	Avis du comité d'avis
2	MUSIQUES	VOIR-VISU INTER REHAB	<p>Concerto pour machines à écrire en braille Perkins . L'association VOIR œuvre pour le bien être des personnes déficientes visuelles. Elle a pour objet la mise en œuvre de projets et d'actions concernant la déficience et les troubles visuels.</p> <p>>> Création d'une œuvre musicale contemporaine, composée par François Rossé (compositeur et pianiste) mêlant un conteur, un orchestre guitare-violon-percussion d'élèves de conservatoires et des enfants déficients visuels (entre 6 et 15 ans) utilisant des machines à écrire en braille "Perkins" comme instrument de percussion. Projet commun permettant à de jeunes musiciens "ordinaires" de découvrir la déficience visuelle mais aussi à de jeunes enfants déficients visuels d'être intégrés à un projet musical ambitieux.</p> <p>>> Les participants : 12 élèves déficients visuels de l'École Ferdinand Buisson, 5 élèves déficients visuels de la classe ULIS - unités localisées pour l'inclusion scolaire - du collège Munch (dispositif mêlant enfants déficients visuels et enfants à horaires aménagés Musique) ; 50 élèves de 3 classes de premier cycle : guitare, violon, et percussion du CRR de Grenoble.</p> <p>>> Professionnels intervenants : Philippe WUCHER, prof de violon, Christophe LOUBOUTIN, prof de violon, Sébastien LE GUENANFF, prof de percussions, Anne-Sophie GALINIER, comédienne, Yolaine WUCHER, direction musicale, Marie ODDOUX, spécialiste déficience visuelle (pour travail musical avec les enfants déficients visuels).</p> <p>>> Calendrier : 09/2021 : Présentation détaillée du projet à chacun des participants, 09-10/2021 : échanges avec le compositeur et travail par ateliers sur l'œuvre. Chaque enseignant travaille avec ses propres élèves et travaille leurs morceaux. 11/2021 : répétitions avec l'ensemble des participants (élèves, solistes (guitare, violon, piano), comédienne (voix) sous la direction musicale de Yolaine Wucher. Répétitions les 12, 13, 18, 19 et 20 novembre. 20 novembre : Représentation finale.</p>					5 280 €		2 000 €	F

38-

ANNEXE
Attributions de subventions exceptionnelles
au titre du dispositif 14 « Compensation du déficit 2020 lié à la crise sanitaire COVID19 »
Tableau récapitulatif

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC 2020	Sub DAC exceptionnelle 2020	Appel à projet 2020	Contribution volontaire en nature	Montant déjà accordé pour 2021	Montant proposé dispositif urgence 2021
THÉÂTRE	FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE	<p>Aide exceptionnelle - Dispositif de compensation du déficit 2020 lié à la crise sanitaire COVID. L'activité de l'association repose principalement sur l'organisation de son festival estival, qui a lieu chaque année dans la cour Marcel Reymond (Cour du Vieux Temple) sur les deux dernières semaines du mois d'août. La situation sanitaire n'a pas permis à l'édition 2020 de se tenir tel qu'elle aurait dû avoir lieu. Le festival a été réduit à 5 jours au lieu de 10, s'est transformé pour répondre aux mesures sanitaires et de distanciation physique, et répondre à une jauge optimisée au regard des contraintes. L'économie de l'association repose sur la tenue du festival qui, à travers les entrées aux spectacles, la buvette et les repas qu'elle propose aux spectateurs constitue une trésorerie, complétée par des aides publiques, permettant la rémunération des artistes programmés, et les temps de médiation. En 2020, la réduction du format du festival et la baisse de la jauge ont entraîné une baisse des recettes, alors que certaines dépenses ont augmenté (en réponse aux contraintes sanitaires), créant un déficit d'exploitation pour l'association.</p> <p>Le festival de la cour du vieux temple est un festival historique, qui touche un public familial et les vacanciers de passage. Dans un cadre idyllique, c'est la seule proposition culturelle sur cette période. Sa programmation riche permet à des compagnies professionnelles, émergentes et amateurs de se rencontrer et de se produire. Le festival a su s'adapter aux contraintes sanitaires et malgré les difficultés liées à la crise, a su rebondir.</p> <p>Calcul du déficit : le déficit pris en compte par la Ville s'élève à - 7 307 € auquel est appliqué le taux plancher de 25 %, soit 1 827 €.</p>					CM 12/07/2021 2500 €	1 827 €

47 -
Tarification financière à appliquer, aux personnes âgées dans le cadre du séjour en direction des ainé-es à l'Escandille

Il est proposé d'appliquer une tarification pour le séjour en direction des ainé-es prévu à l'automne 2021 au centre de Vacances l'Escandille (centre de vacances situé à Autrans) sur la base des critères suivants :

- Tarification valable en chambre double et pour 4 nuitées
- tarification progressive, en fonction du quotient familial, sur la base de quatre tranches. Le mode de calcul du quotient familial appliqué est celui qui est détaillé au sein du Règlement Intérieur de l'Action Sociale (RIAS) de l'année en cours de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Tarification pour les personnes âgées (+ 60 ans au moment de l'inscription au séjour) sur ces quatre tranches de quotient familial.
- Pour les personnes en situation de handicap, le tarif appliqué sera celui correspondant à la tranche de quotient familial inférieur à 350. Elles devront pour cela fournir un justificatif de reconnaissance officielle de leur handicap.

Cette tarification reprend celle proposée par la Ville pour les séjours famille au centre de Vacances de la Ville de Grenoble pour les séjours à Massacan et se déclinera comme suit :

Tarification pour 4 nuitées		
Tranche de QF	Tarif du séjour adulte (≥ 18 ans) *	Tarif du séjour personne âgée (+ 60 ans) *
0-350 + personnes en situation de handicap	71€	116€
351-650	77€	121€
651-900	82€	126€
+ 900	87€	132€

*au moment de l'inscription

Le tarif le plus élevé sera appliqué à toute personne refusant de communiquer les pièces-justificatives permettant de vérifier la tranche de quotient familial à appliquer.

Toute inscription au séjour vaut facturation (sauf cas précisés ci-dessous dans les conditions d'annulation et de remboursement).

Conditions d'annulation et de remboursement du séjour

Les usagers seront remboursés intégralement dans les cas suivants :

- annulation ou modification du séjour à l'initiative de la Maison des habitant-es,
- annulation à l'initiative de l'utilisateur, jusqu'à 30 jours avant le séjour, sans justificatif,
- annulation à l'initiative de l'utilisateur, moins de 30 jours avant le séjour, sur production d'un justificatif et pour les motifs suivants : accidents liés aux personnes ou aux biens, problèmes de santé, décès, convocations administratives.

En cas d'erreur de tarification appliquée, un remboursement partiel sera effectué (remboursement de la part payée en trop par l'utilisateur).

Le remboursement sera effectué par virement administratif, au vu d'un état signé par l'ordonnateur indiquant les références des bénéficiaires et le motif. Un justificatif et un relevé d'identité bancaire devront être produits à l'appui de la demande de remboursement.

En cas d'erreur de facturation en faveur de l'utilisateur, la part non payée, si elle est supérieure ou égale à 15 euros, sera réclamée à ce dernier par l'émission d'une facture complémentaire.

CA 12/07/2021

Annexe à la délibération n° 58_25931

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Direction générale	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Finances, juridique	Finances	Pilotage budgétaire et comptabilité	Rédacteur	Adjoint administratif
Direction générale des services	Prévention et gestion des risques	Sécurité des ERP	Adjoint administratif	Technicien
Direction générale des services	Prévention et gestion des risques	Sécurité des ERP	Ingénieur	Attaché
Direction générale des services	Prévention et gestion des risques	Sécurité des ERP	Adjoint technique	Technicien
Direction générale des services	Prévention et gestion des risques	Police municipale	Adjoint technique	Rédacteur
Direction générale des services	Prévention et gestion des risques	Police municipale	Agent de police municipale (2 postes)	Chef de service de police municipale (2 postes)
Ville émancipatrice	Relation Citoyenne	Unité cimetièrè	Agent de maîtrise	Adjoint technique (à compter du 1 ^{er} février 2022)